



Assomption Vie

RAPPORT ANNUEL 2017



TABLE DES MATIÈRES

Conseil d'administration	4
Message du président-directeur général et du président du conseil d'administration	6
Membres de la direction	8
Assomption Vie rend hommage aux employé(e)s qui ont contribué à son succès	9
Une certification qui nous remplit de fierté	10
Déterminée à faire une différence	11
Notre engagement en un clin d'œil	13
La santé financière d'Assomption Vie en 2017	14
Rapport des auditeurs indépendants aux titulaires de polices	16
Rapport de l'actuaire en évaluation aux titulaires de polices	17
État consolidé de la situation financière	18
État consolidé des résultats	19
État consolidé du résultat global	20
État consolidé des variations des capitaux propres	21
État consolidé des flux de trésorerie	23
Notes des états financiers consolidés	24
Organigramme	77

MASSACHUSETTS, 1903. Notre entreprise est fondée afin d'assurer le bien-être des familles acadiennes.

AUJOURD'HUI, à une différence près – nous protégeons désormais des familles d'un bout à l'autre du Canada.



Conseil d'administration



Jacques Valotaire
FCPA, FCA, IAS.A
Président du conseil



Yves Arseneau
CPA, CA
Vice-président du conseil



André Vincent
Président –
directeur général
Assomption Vie



Geneviève Laforge
LL.B. ASC
Secrétaire générale et
conseillère juridique principale
Assomption Vie



Yvon Fontaine
B.Sc.Soc., LL.B., LL.M.



Andrée Savoie, IAS.A
Présidente et
directrice générale
Propriétés Adelin



Monique Tremblay
FICA, FSA, MBA



Allister Surette
Recteur et
vice-chancelier
Université Sainte-Anne



Lise Casgrain
MBA, IAS.A
Administratrice
de sociétés



Ivan Toner, IAS.A
Président
MelamTech Consulting



Alain Bossé
Président et
Chef de l'exploitation
Groupe Savoie



Marc Landry
Vice-président,
TI et logistique
Major Drilling

Présences des membres du conseil d'administration

Membres du conseil d'administration 2017	Présences aux réunions du CA	Présences lors des réunions des divers COMITÉS	Présences lors des réunions des diverses FILIALES
Yves Arseneau	9/9	11/11	3/3
Yvon Fontaine	9/9	11/11	9/9
André Vincent	9/9	20/20	10/10
Andrée Savoie	9/9	13/13	2/2
Lise Casgrain	9/9	17/17	3/3
Allister Surette	9/9	10/10	1/1
Jacques Valotaire	9/9	19/19	9/9
Monique Tremblay	9/9	10/10	3/3
Ivan Toner	9/9	13/13	3/3
Marc Landry	8/8	12/12	3/3
Alain Bossé	8/8	10/10	3/3
Patrick Gillespie	0/2	0/1	-
Marcel Godbout	0/2	0/3	0/2

Comités du conseil

Gouvernance : Assurer la constitution, le développement et le fonctionnement optimal du conseil d'administration et de ses comités. Assister le conseil d'administration dans son mandat de surveillance, particulièrement en matière de gouvernance. Agir pour le conseil d'administration lorsqu'il n'est pas pratique pour celui-ci de se réunir.

Audit : Aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités en matière de vérification, de surveillance financière et de gestion des risques.

Placement : Représenter le conseil d'administration dans l'élaboration et le suivi des politiques de placements de la compagnie, dans l'examen du rendement des caisses de retraite et dans l'examen de l'approche d'appariement.

RH : Planifier la relève et doter les postes de la haute direction, émettre des recommandations au niveau de la philosophie de rémunération et réviser les formules de rémunération, examiner les pratiques de gestion des ressources humaines, examiner le régime de retraite.

Révision : Examiner les opérations entre la compagnie et des apparentés afin de mesurer l'impact sur la solvabilité et la stabilité de la compagnie et d'assurer le respect des lois applicables.

Message du président-directeur général et du président du conseil d'administration



André Vincent
Président-directeur général

Avec le regard fermement tourné vers l'avenir et notre pérennité, Assomption Vie a poursuivi en 2017 sa grande transformation numérique qui découle à la fois de notre planification technologique et de l'évolution de notre industrie. Nous sommes demeurés à l'affût de toutes ces nouvelles possibilités et nous nous adaptons constamment pour encore mieux répondre à nos clients.

Selon notre nouvelle vision de l'expérience client de demain, nous déployons un modèle souple qui permettra à tous de choisir la façon dont ils seront servis.



Jacques Valotaire
Président du conseil d'administration

Nous avons revu en profondeur nos modèles d'affaires, nos produits et nos façons d'interagir avec les consommateurs et notre notion d'écosystème nous permettra de répondre aux nouvelles exigences du marché. Les technologies sont dorénavant omniprésentes, mais nous continuons de miser sur l'expertise et la chaleur humaine qui permettent à Assomption Vie de toujours et encore se démarquer.

UN PORTRAIT DE 2017

En 2017, nos lignes d'affaires ont connu une évolution satisfaisante et, fait important à souligner, la rentabilité de l'entreprise a été la 3^e meilleure de notre histoire. Le total des produits a été de 226 millions de dollars en 2017, en hausse de 23 millions comparativement à l'année précédente. Nous avons inscrit 7,4 millions de dollars en résultat attribuable aux titulaires de police, alors que l'avoire des titulaires de la compagnie a atteint 128 millions de dollars. De son côté, l'actif sous gestion a atteint 1,8 milliard de dollars.

En ce qui a trait à nos secteurs d'activités, les ventes totales de l'assurance individuelle se sont élevées à 9,1 millions, à peine 2 % de moins qu'en 2016, alors que l'industrie a subi une baisse de 18 %. Les ventes d'assurance collective ont quant à elles connu une hausse de 26 % pour atteindre 11,1 millions en 2017, alors que les ventes de la ligne Placements et retraite ont connue la 2^e meilleure année de notre histoire avec des ventes de 127,107 millions.

QUELQUES FAITS SAILLANTS À SIGNALER

Nous aimerions souligner quelques éléments marquants de l'année 2017, parmi ceux-ci l'acquisition de la firme Tech Knowledge Solutions (TKS) ainsi que l'établissement de cinq nouveaux partenariats stratégiques. Tous auront un rôle important à jouer pour notre avenir et notre croissance avec le développement de nouvelles plateformes innovatrices et de nouvelles façons de rejoindre nos consommateurs.

La cybersécurité est dorénavant un incontournable et nous demeurons proactifs pour protéger nos systèmes et les renseignements de nos clients.

NOS EMPLOYÉS, AU COEUR DE NOTRE RÉUSSITE

Cette année de transformation a demandé énormément d'efforts et nos employés ont été les maîtres d'œuvre de ce processus de longue haleine. Nous tenons à les remercier de tout cœur pour leur enthousiasme et leur dévouement.

Toujours motivé par le bien commun, l'engagement d'Assomption Vie et de ses employés est un point central qui nous unit tous. Nous désirons souligner avec fierté que c'est grâce à eux que nous pouvons tous ensemble améliorer nos communautés par l'entremise d'innombrables initiatives. L'obtention de la prestigieuse certification B Corp est un élément majeur qui vient confirmer nos efforts en ce sens et qui nous motive à en faire davantage.

RÉSOLUMENT Tournés vers l'AVENIR

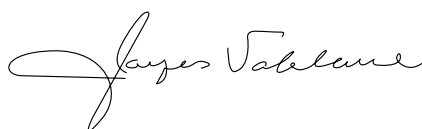
Quand nous examinons ce qui se profile à l'horizon pour 2018, il va de soi que notre transformation numérique continuera de mobiliser nos efforts et représentera un énorme potentiel de croissance. Les volets prioritaires de notre planification stratégique continueront de jouer un rôle clé, à savoir augmenter la productivité du réseau des conseillers financiers, promouvoir les ventes croisées, explorer de nouvelles voies avec des distributeurs non traditionnels et consolider notre infrastructure technologique. Nous planifions également nous concentrer sur la croissance rentable de l'assurance collective et, surtout, redéployer l'épargne retraite collective qui deviendra notre quatrième ligne d'affaires.

Somme toute, le bien-être de nos clients, de nos employés et de nos communautés nous motive pour mener à bien cette transformation qui nourrit notre persévérance et qui guide nos prises de décisions.



ANDRÉ VINCENT

Président-directeur général



JACQUES VALOTAIRE

Président du conseil d'administration

Membres de la direction



André Vincent
Président-directeur
général



Michel Allain
F.S.A., F.I.C.A.
Vice-président,
Actuariat



Réjean Boudreau
B.A.A.
Vice-président,
Chef du développement
organisationnel



Sébastien Dupuis
CPA, CA
Vice-président, Chef de
la direction financière et
de la gestion des risques



Rachelle Gagnon
MBA, CHRP
Vice-présidente,
Administration et
expérience client



Stéphane Godbout
Vice-président
Technologie de
l'information et chef des
opérations numériques

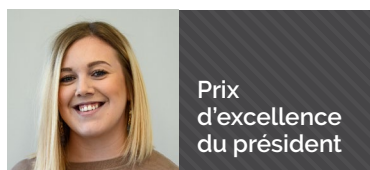


Denis Tremblay, MBA
Vice-président,
Ventes et marketing

Assomption Vie rend hommage aux employé(e)s qui ont contribué à son succès.

Assomption Vie peut compter sur le professionnalisme, la persévérance et l'amabilité de ses employés.

Lors de son assemblée générale annuelle, la compagnie tenait à souligner le travail et la détermination des employés suivants en leur remettant des Prix de reconnaissance 2017.



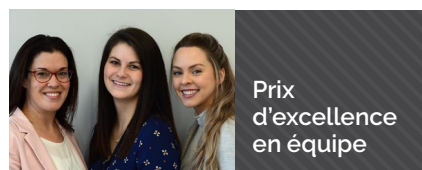
Prix
d'excellence
du président

Lisa Bordage
Consultante marketing



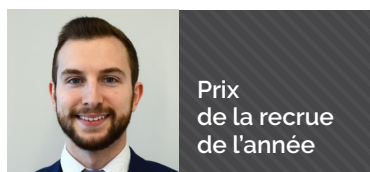
Prix
d'excellence
en gestion

Isabelle Bourgeois
Chef de la gestion des
risques et de l'audit interne



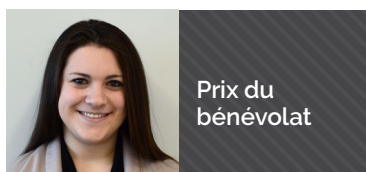
Prix
d'excellence
en équipe

**Isabelle Gallant, Aprile LeClair
et Amy-Lise Arseneault**
Équipe des ressources humaines



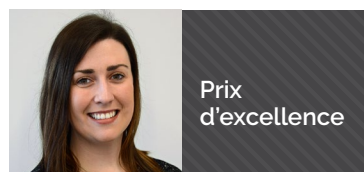
Prix
de la recrue
de l'année

Shawn Lavigne
Analyste des opérations
Placements Louisbourg



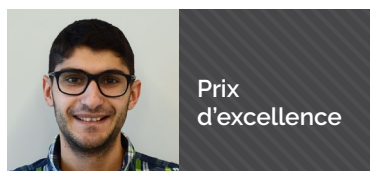
Prix du
bénévolat

Danika Melanson
Analyste en réclamations



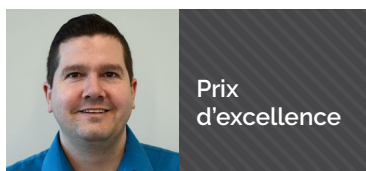
Prix
d'excellence

Rachel Comeau
Directrice, solutions
et réseau collectifs



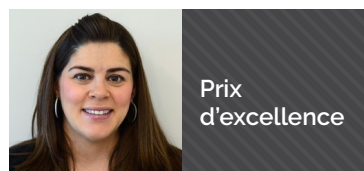
Prix
d'excellence

Timothy Doiron
Technicien, administration
des systèmes



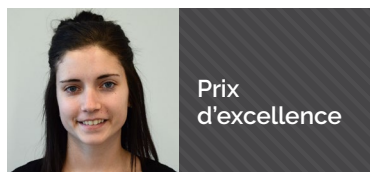
Prix
d'excellence

Éric Frenette
Gestionnaire, expérience
client et qualité des affaires



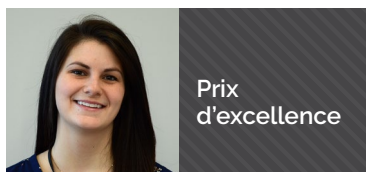
Prix
d'excellence

Sandra Gallant
Actuaire, développement
de produits



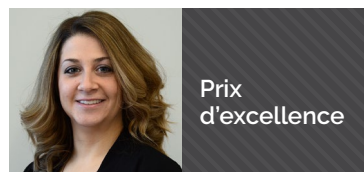
Prix
d'excellence

Karilyn LeBlanc
Tarificatrice junior



Prix
d'excellence

Aprile LeClair
Technicienne en
ressources humaines



Prix
d'excellence

Emmanuelle Robinson
Conseillère en
communication

Une certification qui nous remplit de fierté

En 2017, Assomption Vie est devenue la première compagnie d'assurance vie au Canada et la 200^e entreprise canadienne à obtenir la prestigieuse certification B Corp.

Bien plus qu'une certification, B Corp est un mouvement social regroupant plus de 2 000 compagnies de partout sur la planète. Les compagnies B Corp adhèrent à une vision commune voulant que le monde des affaires s'engage à améliorer le bien-être économique, social et environnemental. Ensemble, ils redéfinissent le succès en affaires en jouant un rôle de leaders dans leur communauté et leur industrie.

Cette certification cadre bien avec les valeurs mutualistes qui définissent l'entreprise acadienne depuis sa fondation en 1903. Profondément engagé dans l'épanouissement de la communauté, Assomption Vie croit en la puissance de s'unir pour faire de ce monde un monde meilleur!

Certified



Corporation





Déterminée à faire une différence!

Inspirée depuis toujours par ses valeurs mutualistes, l'entreprise acadienne a bonifié son engagement dans la communauté. Assumption Vie a, entre autres, pris d'importants engagements à long terme avec certains organismes de la région et a remis encore cette année plusieurs bourses d'études à de jeunes étudiants exceptionnels par l'entremise de sa Fondation Assumption Vie.

De plus, Groupe Assumption a permis à ses employés d'effectuer deux demi-journées de bénévolat en équipe. Ils ont, entre autres, planté des fleurs, réalisé des travaux de peinture et participé à des corvées ménagères dans la joie et le sourire aux lèvres.



» Les participants de l'édition 2017 du concours Jeunes reporters Acadie.



» Andy Couturier a reçu la Bourse Denis-Losier 2017. Il est accompagné de l'ancien PDG d'Assumption Vie, Denis Losier et de Réjean Boudreau, vice-président, chef du développement organisationnel.



Crédit: Daniel St-Louis

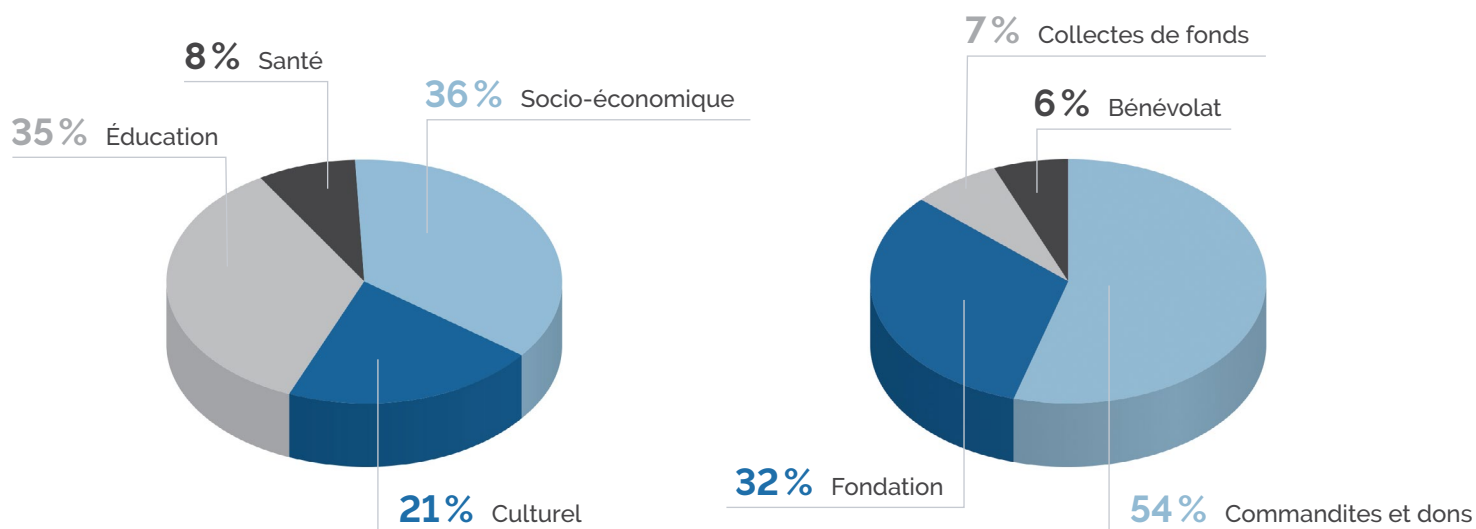
L'année 2017 a également marqué le retour du Tournoi de golf Assomption Vie. Pour l'occasion, plus de 140 joueurs se sont rassemblés au Club de golf Fox Creek afin d'échanger avec l'invité d'honneur du tournoi, Guy Lafleur, et surtout, d'appuyer l'Institut atlantique de recherche sur le cancer (IARC).

« Aujourd'hui plus que jamais, nous sommes déterminés à jouer un rôle significatif auprès de notre communauté et à continuer d'être une entreprise responsable, authentique et humaine. »

— André Vincent, président-directeur général

Notre engagement en un clin d'œil

En 2017, 6 % du bénéfice net du Groupe Assumption fut distribué à divers organismes et groupes communautaires œuvrant dans divers domaines d'activités.



Pour en connaître davantage sur nos nombreuses actions philanthropiques, consultez notre [Bilan de responsabilité sociale 2017](#).

La santé financière d'Assomption Vie en 2017

1,8
MILLIARD \$

Actif sous
gestion

182
MILLIONS \$

Revenu
en primes

7,4
MILLIONS \$

Résultat
attribuable
aux titulaires
de polices

128
MILLIONS \$

Avoir des
titulaires



228 %

Ratio de solvabilité
au 31 décembre 2017

A – Pour une dix-huitième année consécutive

Note attribuée par A.M. Best, agence spécialisée dans l'évaluation indépendante de la solidité financière et de la solvabilité des compagnies d'assurance et de réassurance à travers le monde.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Rapport des auditeurs indépendants aux titulaires de polices	16
Rapport de l'actuaire en évaluation aux titulaires de polices	17
État consolidé de la situation financière	18
État consolidé des résultats	19
État consolidé du résultat global	20
État consolidé des variations des capitaux propres	21
État consolidé des flux de trésorerie	23
Notes des états financiers consolidés	24-76

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS AUX TITULAIRES DE POLICES

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints d' **Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie**, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2017 et les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'**Assomption Compagnie mutuelle d'Assurance-Vie** au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

Dieppe, Canada

Le 22 février 2018

RAPPORT DE L'ACTUAIRE EN ÉVALUATION

Aux titulaires de polices d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

J'ai évalué le passif des polices dans l'état consolidé de la situation financière d'**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie** au 31 décembre 2017, et sa variation dans l'état consolidé des résultats pour l'exercice clos à cette date conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada, notamment en procédant à la sélection d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, le montant du passif des polices constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations envers les titulaires de polices. De plus, les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers consolidés.



Moncton, Nouveau-Brunswick
Le 16 février 2018

Luc Farmer
Fellow, Institut canadien des actuaires

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers) Au 31 décembre

		2017	2016
		\$	\$
ACTIF			
Placements	5		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		10 952	4 288
Titres de créance		535 560	496 317
Titres de participation		69 868	66 606
Prêts hypothécaires		111 566	116 238
Autres placements		2 030	2 117
Avances sur police		10 065	9 384
Immeubles de placement		30 195	30 781
		770 236	725 731
Autres éléments d'actif	8	16 724	18 924
Actifs de réassurance	12	218 418	181 623
Actifs d'impôts différés	18	2 979	2 510
Immobilisations corporelles	9	6 086	5 062
Immobilisations incorporelles	10	3 189	4 413
Écart d'acquisition		1 854	467
Actif net des fonds distincts	11	758 174	706 782
		1 777 660	1 645 512
PASSIF			
Passifs des contrats d'assurance	12	829 883	753 259
Passifs des contrats de placement	13	20 967	21 383
Autres éléments de passif	15	22 775	22 099
Passif au titre des avantages du personnel	16	11 661	11 240
Passifs d'impôts différés	18	4 636	4 694
Emprunts	17	469	4 247
Passif net des fonds distincts	11	758 174	706 782
		1 648 565	1 523 704
CAPITAUX PROPRES			
Avoir des titulaires de polices			
Excédent cumulé		121 905	116 891
Cumul des autres éléments du résultat global		6 341	4 130
		128 246	121 021
Participations ne donnant pas le contrôle		849	787
		129 095	121 808
		1 777 660	1 645 512
Éventualités et engagement	20,21		

LES NOTES AFFÉRENTES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


Président du conseil


Président-directeur général

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre

	Notes	2017	2016
		\$	\$
PRODUITS			
Primes brutes		182 033	184 497
Primes cédées à des réassureurs		(32 933)	(31 519)
Primes nettes	22	149 100	152 978
Honoraires et produits de commissions	24	20 589	20 124
Produits de placement	25	15 831	15 885
Gains réalisés découlant des actifs financiers disponibles à la vente	27	1 921	1 893
Variations de la juste valeur	28	38 370	11 692
Autres produits opérationnels		437	506
Autres produits		77 148	50 100
Total des produits		226 248	203 078
CHARGES			
Prestations et sinistres versés, montant brut	23	131 666	137 661
Sinistres cédés à des réassureurs	23	(23 648)	(20 387)
Variation des passifs des contrats, montant brut		75 383	18 337
Variation des passifs des contrats cédés à des réassureurs		(36 435)	(12 731)
Prestations et sinistres, montant net		146 966	122 880
Coûts d'emprunt		28	106
Honoraires et commissions versés	29	27 700	31 208
Charges administratives	30	35 122	32 244
Autres charges opérationnelles	30	5 035	5 023
Autres charges		67 885	68 581
Total des charges		214 851	191 461
PROFIT AVANT PARTICIPATIONS ET IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		11 397	11 617
Participations versées aux titulaires de polices		1 266	1 172
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		10 131	10 445
Impôts sur le résultat	18	2 382	2 665
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		7 749	7 780
RÉSULTAT ATTRIBUABLE AUX :			
Participations ne donnant pas le contrôle		393	508
Titulaires de polices		7 356	7 272
		7 749	7 780

LES NOTES AFFÉRENTES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre

	2017	2016
	\$	\$
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	7 749	7 780
Autres éléments du résultat global :		
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat		
Actifs financiers disponibles à la vente :		
Variation des gains (pertes) latent(e)s, nets des impôts sur le résultat de 1 371 \$ ((348 \$) en 2016)	3 601	(856)
Reclassement des gains réalisés compris dans les autres produits, nets des impôts sur le résultat de (530 \$) ((486 \$) en 2016)	(1 391)	(1 407)
Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat	2 210	(2 263)
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat		
Réévaluation des régimes à prestations déterminées, nets des impôts sur le résultat de (902 \$) ((440 \$) en 2016)	(2 342)	(893)
Total des autres éléments du résultat global	(132)	(3 156)
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR L'EXERCICE	7 617	4 624
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL ATTRIBUABLE AUX :		
Participations ne donnant pas le contrôle	392	533
Titulaires de polices	7 225	4 091
	7 617	4 624

LES NOTES AFFÉRENTES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre

	2017				
	Excédent	Cumul des autres éléments du résultat global	Total de l'avoir des titulaires de polices	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	116 891	4 130	121 021	787	121 808
Résultat de l'exercice	7 356	-	7 356	393	7 749
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat	-	2 211	2 211	(1)	2 210
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	(2 342)	-	(2 342)	-	(2 342)
Total du résultat global	5 014	2 211	7 225	392	7 617
Dividendes	-	-	-	(330)	(330)
Solde à la fin de l'exercice	121 905	6 341	128 246	849	129 095

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre

	2016				
	Excédent	Cumul des autres éléments du résultat global	Total de l'avoir des titulaires de polices	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	110 512	6 418	116 930	704	117 634
Résultat de l'exercice	7 272	-	7 272	508	7 780
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat	-	(2 288)	(2 288)	25	(2 263)
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	(893)	-	(893)	-	(893)
Total du résultat global	6 379	(2 288)	4 091	533	4 624
Dividendes	-	-	-	(450)	(450)
Solde à la fin de l'exercice	116 891	4 130	121 021	787	121 808

Le cumul des autres éléments du résultat global est constitué uniquement de gains (pertes) latent(e)s sur les actifs financiers disponibles à la vente, net d'impôts.

LES NOTES AFFÉRENTES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre

	2017	2016
	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net de l'exercice	7 749	7 780
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Impôt différé	374	605
Variation des actifs de réassurance	(36 795)	(12 740)
Variation des passifs des contrats d'assurance et de placement	76 983	18 360
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles	2 392	2 394
Variations de la juste valeur (note 28)	(38 370)	(11 692)
Gains réalisés découlant des actifs financiers disponibles à la vente (note 27)	(1 921)	(1 893)
Charge au titre des régimes d'avantages du personnel	2 263	2 057
Divers	(4 593)	(3 922)
	8 082	949
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	(3 824)	(3 441)
Flux de trésorerie opérationnels	4 258	(2 492)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Titres négociables, prêts hypothécaires et immeubles de placement :		
Ventes, échéances et remboursements	102 510	81 648
Achats et prêts	(92 313)	(79 098)
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	(2 191)	(2 424)
Acquisition d'une participation additionnelle dans une filiale	(1 387)	-
Divers	(435)	(919)
Flux de trésorerie d'investissement	6 184	(793)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation des emprunts	(3 778)	(1 245)
Flux de trésorerie de financement	(3 778)	(1 245)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE	6 664	(4 530)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	4 288	8 818
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	10 952	4 288

VOIR NOTE 19 POUR RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
LES NOTES AFFÉRENTES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

1. MODE DE CONSTITUTION

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie, connue sous le nom d'**Assomption Vie** (la « Société »), a été constituée par une loi privée de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. La Société et ses filiales (collectivement, « le Groupe ») souscrivent des risques liés à l'assurance vie, comme ceux associés à la mortalité, à l'invalidité et à la maladie. Le Groupe conclut également une panoplie de contrats de placement afin d'offrir à ses clients des solutions de gestion d'actifs visant à répondre à leurs besoins en matière d'épargne et de capital de retraite. Tous ces produits ne sont offerts qu'au Canada. Enfin, par l'entremise d'une de ses filiales, la Société détient des immeubles de placement au Nouveau-Brunswick, Canada.

Le siège social du Groupe est situé au 770, rue Main, dans l'édifice Place de l'Assomption, au centre-ville de Moncton (Nouveau-Brunswick), au Canada.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et énoncées dans le Manuel de CPA Canada-Comptabilité.

Les présents états financiers consolidés et les notes ont été approuvés par le conseil d'administration le 22 février 2018.

Base de présentation

Le Groupe présente son état consolidé de la situation financière principalement par ordre de liquidité. Les actifs sont considérés comme courants lorsque le Groupe s'attend à réaliser l'actif dans son cycle d'exploitation normal dans les douze mois suivant la date de fin d'exercice. Les passifs sont considérés comme courants lorsque le Groupe s'attend à régler les passifs au cours de son cycle d'exploitation normal dans les douze mois suivant la fin d'exercice. Tous les autres actifs et passifs sont considérés comme non courants. L'état de la situation financière du Groupe n'est pas présenté selon le classement courant et non courant.

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception des immeubles de placement et des catégories d'actifs financiers et passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les chiffres dans les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens et sont arrondis au millier près, à moins d'indication contraire.

Consolidation

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales :

- **Place de l'Assomption Limitée (100 %)**
- **La Compagnie de Gestion Atlantique (1987) Limitée (100 %)**, société mère de **Les Placements Louisbourg Inc. (70 %)**
- **697159 N.B. Inc. (Tech Knowledge Solutions) (60 %)**

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers du Groupe au 31 décembre de chaque année.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Société obtient le contrôle, et continuent de l'être jusqu'à la date de la perte de contrôle. La Société détient le contrôle sur les filiales lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles des filiales afin de tirer avantage de ses activités, qu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec les filiales et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur les filiales de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient.

L'ensemble des soldes, transactions, produits et charges, dividendes ainsi que les profits et pertes résultant de transactions entre les entreprises du Groupe, sont intégralement éliminés.

Instruments financiers

Comptabilisation

Tous les actifs financiers doivent, au moment de la comptabilisation initiale, soit à la date de transaction, être comptabilisés à la juste valeur et classés, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance ou prêts et créances, en fonction des caractéristiques de l'instrument ainsi que de la raison pour laquelle ils ont été acquis. Les passifs financiers doivent aussi être initialement comptabilisés à la juste valeur et être classés à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme autres passifs financiers.

Les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à leur juste valeur, et toute variation de la juste valeur est inscrite dans le résultat net de l'exercice au cours duquel ces variations surviennent.

Les instruments financiers désignés comme disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur, et tous les profits et pertes non réalisés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, sauf s'il y a une baisse de valeur, importante ou prolongée, auquel cas la baisse de valeur est inscrite immédiatement dans le résultat net.

Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts ou dividendes provenant de ces instruments financiers sont comptabilisés dans le résultat net de l'exercice.

Les coûts de transaction pour les titres de participation privilégiés sont comptabilisés aux résultats à la date de règlement.

Placements

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net et comprennent les dépôts auprès de banques et les billets à court terme dont l'échéance est d'au plus six mois à compter de la date d'acquisition.

Titres de créance

Le Groupe a désigné ses titres de créance qui adossent les provisions techniques comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net. Les provisions techniques sont établies suivant la méthode canadienne axée sur le bilan, selon laquelle la valeur comptable des actifs qui servent de soutien aux provisions est utilisée dans le calcul de base. Par conséquent, toute variation de la juste valeur de ces actifs est prise en considération dans le calcul des provisions techniques.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

Le Groupe a désigné comme disponibles à la vente ses titres de créance qui n'adossent pas les provisions techniques. Les variations de la juste valeur sont par conséquent présentées comme autres éléments du résultat global, à moins qu'il existe une indication objective de dépréciation, auquel cas les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

À chaque date de clôture, les titres de créance classés comme disponibles à la vente sont soumis à un test de dépréciation et, s'il existe une indication objective de dépréciation et que la baisse de valeur est considérée comme étant importante ou prolongée, la perte comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global est reclassée au résultat net. Pour le Groupe, les difficultés financières de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital sont une indication objective de dépréciation des titres de créance. Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un instrument financier en deçà de son coût constitue également une indication objective de dépréciation. Une perte de valeur comptabilisée au résultat peut être reprise lorsque, au cours d'une période ultérieure, la juste valeur des titres de créance augmente et que cette augmentation peut être objectivement liée à un événement postérieur à la comptabilisation de la perte de valeur. Les titres de créance continuent d'être inscrits à la juste valeur même si une dépréciation a été comptabilisée. Toute baisse de valeur subséquente pour les instruments dévalués sera comptabilisée aux résultats.

Titres de participation

Le Groupe a désigné ses titres de participation qui adossent les provisions techniques comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les provisions techniques sont établies suivant la méthode canadienne axée sur le bilan, selon laquelle la valeur comptable des actifs qui servent de soutien aux provisions est utilisée dans le calcul de base. Par conséquent, toute variation de la juste valeur de ces actifs est prise en considération dans le calcul des provisions techniques.

Le Groupe a désigné comme disponibles à la vente ses titres de participation qui n'adossent pas les provisions techniques. Les variations de la juste valeur sont par conséquent présentées comme autres éléments du résultat global, à moins qu'il existe une indication objective de dépréciation, auquel cas les variations de la juste valeur causées par des baisses de valeur importantes ou prolongées sont comptabilisées aux résultats.

À chaque date de clôture, les titres de participation classés comme disponibles à la vente sont soumis à un test de dépréciation. Pour le Groupe, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur des titres de participation en deçà de leur coût, ou encore tout changement dans l'environnement économique ou juridique qui a une incidence négative sur l'émetteur et qui indique que la valeur comptable ne peut être recouvrée sont une indication objective de dépréciation des titres de participation.

Lorsque la baisse de valeur est considérée comme importante ou prolongée, la perte inscrite dans le cumul des autres éléments du résultat global est reclassée au résultat net. Toutes diminutions de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats alors que les augmentations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Une perte de valeur inscrite au résultat net ne peut être reprise par le biais du compte de résultat.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

Prêts hypothécaires

Les prêts hypothécaires sont classés comme prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, nets d'une provision pour pertes sur créances. Les intérêts calculés selon cette méthode sont inscrits au résultat.

À chaque date de clôture, le Groupe, sur une base individuelle, examine les difficultés financières importantes de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital qui sont des indications objectives de dépréciation des prêts hypothécaires. Lorsqu'il y a une indication de dépréciation des prêts hypothécaires, une provision pour pertes est comptabilisée afin d'ajuster la valeur comptable en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés en fonction du taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier. Cette provision est immédiatement comptabilisée en résultat. Les profits et les pertes réalisés à la cession des prêts hypothécaires sont comptabilisés en résultat.

Autres placements

Les autres placements se composent de billets à recevoir. Ceux-ci sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Avances sur police

Les avances sur police, classées comme étant des prêts et créances, sont présentées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont entièrement garanties par la valeur de rachat des contrats d'assurance à l'égard desquels les prêts sont consentis.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût, y compris les coûts de transaction. Leur valeur comptable comprend les coûts de remplacement partiel d'un immeuble de placement existant au moment où ceux-ci sont engagés, si les critères de comptabilisation sont satisfaits, et exclut les coûts d'entretien courant. Suite à la comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont présentés à la juste valeur, laquelle reflète les conditions de marché à la date de clôture. Les profits ou pertes découlant des variations de la juste valeur des immeubles de placement sont inclus au résultat de l'exercice au cours duquel ils surviennent.

Un immeuble de placement est décomptabilisé lors de sa sortie ou lorsque son utilisation cesse de façon permanente et qu'aucun avantage économique futur n'est attendu. Les profits ou pertes résultant de la mise hors service ou de la sortie d'un immeuble de placement sont comptabilisés au résultat dans la période de la mise hors service ou la sortie de l'actif.

Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif se composent d'actifs financiers incluant : les montants à recevoir au titre de l'assurance, les produits de placement à recevoir et les comptes à recevoir, ainsi que d'actifs non financiers incluant : les commissions et frais payés d'avance, les impôts sur le résultat à recevoir et autres. Les autres éléments d'actifs financiers sont classés comme des prêts et créances.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

Actifs de réassurance

Dans le cours normal des affaires, le Groupe utilise la réassurance pour limiter son exposition au risque lié aux titulaires de polices. Les actifs de réassurance représentent les montants dus au Groupe par des sociétés de réassurance à l'égard des passifs des contrats d'assurance cédés ou des passifs des contrats de placement cédés. Ces montants sont calculés de façon semblable aux provisions mathématiques sur les prestations futures aux termes des contrats d'assurance ou des contrats de placement sous-jacents, conformément aux dispositions contractuelles des ententes de réassurance. Malgré les conventions de réassurance, le Groupe n'est pas libéré de ses obligations directes à l'égard des titulaires de polices.

L'actif de réassurance est révisé aux fins de dépréciation à chaque date d'établissement des états financiers consolidés ou plus fréquemment lorsqu'il y a indice de dépréciation survenant au cours de l'exercice. Un montant est constaté

aux résultats en présence de preuves tangibles indiquant que le Groupe pourrait ne pas recevoir tous les montants qui lui sont dus selon les termes du contrat et que le solde non recouvré peut être estimé de façon fiable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût, moins l'amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur. Les coûts de remplacement ou d'inspection majeure sont incorporés dans le coût de l'actif au moment où ils sont engagés. S'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'élément iront à l'entité et que le coût de l'élément peut être évalué de façon fiable. La méthode, la base et la durée d'amortissement sont décrites dans le tableau suivant.

	Méthode d'amortissement	Base d'amortissement	Durée d'amortissement
Bureaux	Linéaire	Durée d'utilité	3 à 40 ans
Stationnement	Linéaire	Durée d'utilité	5 à 40 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Entente	Durée du bail

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

À la fin de chaque exercice, le Groupe révisé la valeur résiduelle ainsi que la durée d'utilité des actifs. Tout changement représente une modification d'une estimation comptable et doit être comptabilisé de manière prospective.

Des tests de dépréciation sont effectués lorsqu'il y a des indications que la valeur comptable peut ne pas être recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées à titre de charge au résultat.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation. Le profit ou la perte découlant de la décomptabilisation de l'actif (calculé comme la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif) est inscrit au compte de résultat de l'exercice au cours duquel la décomptabilisation de l'actif survient.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur. La méthode, la base et la durée d'amortissement sont décrites dans le tableau suivant. La durée et la méthode d'amortissement sont révisées au moins à chaque fin d'exercice.

	Méthode d'amortissement	Base d'amortissement	Durée d'amortissement
Logiciels acquis	Linéaire	Durée d'utilité	3 à 10 ans
Logiciels développés	Linéaire	Durée d'utilité	3 à 10 ans
Projets technologiques en cours	Aucun	Aucun	Aucun
Liste clients	Aucun	Indéterminé	Aucun

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

Les variations de la durée d'utilité ou du rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs procurés par les actifs sont comptabilisées en modifiant la durée d'amortissement ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traitées comme des modifications d'estimations comptables. La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée est inscrite au compte de résultat dans la catégorie de charges correspondant à la fonction de l'immobilisation incorporelle.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est appréciée comme étant déterminée ou indéterminée.

Lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une baisse de valeur, le Groupe réévalue la valeur comptable des actifs à long terme à durée déterminée. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif excède le plus élevé de la juste valeur diminuée des frais de cession et de la valeur d'utilité. Toutes les pertes de valeur sont inscrites aux résultats.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuellement et chaque fois qu'il y a indication que celles-ci peuvent s'être dépréciées. La durée d'utilité doit être réexaminée à chaque période pour déterminer si les événements et circonstances continuent de justifier l'appréciation de durée d'utilité indéterminée. Si ce n'est pas le cas, le changement d'appréciation de la durée d'utilité indéterminée à déterminée doit être comptabilisé comme un changement d'estimation comptable.

Les profits et pertes découlant de la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle correspondent à la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif et sont inscrits aux résultats au moment de la décomptabilisation de l'actif.

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à l'écart positif entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs identifiables, des passifs et des passifs éventuels par suite de l'acquisition d'une entreprise. L'écart d'acquisition est présumé avoir une durée de vie indéterminée et n'est pas soumis à l'amortissement.

L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation au moins chaque année ainsi qu'à chaque fois où il y a une indication que l'unité génératrice de trésorerie a pu se déprécier.

La dépréciation de l'écart d'acquisition est déterminée en évaluant la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles correspond l'écart d'acquisition. Lorsque la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est inférieure à leur valeur comptable, une perte de valeur de l'écart d'acquisition est comptabilisée aux résultats.

Actif net des fonds distincts

Le Groupe conclut des contrats de rentes collectives et individuelles comportant des fonds qui peuvent être investis dans des portefeuilles distincts conformément aux choix exprimés par les titulaires de polices. L'actif sous-jacent est inscrit au nom du Groupe et les titulaires de polices de fonds distincts n'ont aucun accès direct aux éléments d'actif. Les titulaires de polices assument les risques et bénéficient des avantages liés au rendement des

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

fonds. Le Groupe perçoit des honoraires pour la gestion des fonds distincts. Ces revenus sont comptabilisés dans les honoraires et produits de commissions.

Les fonds distincts sont comptabilisés à la valeur marchande. Les profits et pertes réalisés et non réalisés sont immédiatement inclus dans l'évolution de l'actif net des fonds distincts.

Passifs des contrats d'assurance

Les provisions mathématiques des contrats d'assurance représentent le montant qui, ajouté aux primes et aux produits de placements à venir, garantit tous les engagements non échus aux termes des contrats. Le passif est établi de manière à correspondre à la valeur à l'état consolidé de la situation financière des éléments d'actif qui seraient requis pour l'adosser. Ces provisions sont calculées selon la méthode canadienne axée sur le bilan, une pratique actuarielle généralement reconnue établie par l'Institut canadien des actuaires (ICA).

La méthode canadienne axée sur le bilan repose sur les projections des flux de trésorerie des éléments d'actif et de passif de chaque secteur d'activité élaborées à l'aide des taux d'intérêt prescrits et des scénarios retenus par l'actuaire désigné, s'il y a lieu. Les flux de trésorerie nets positifs sont investis dans de nouveaux éléments d'actif, sinon des éléments d'actif sont vendus ou utilisés à des fins d'emprunt afin de répondre aux besoins de liquidités conformément aux hypothèses retenues dans chaque scénario. Les stratégies de réinvestissement sont fondées sur les politiques de placement, et les rendements de réinvestissement sont tirés de chacun des scénarios sous-jacents. Le passif des contrats d'assurance ne doit pas être inférieur au passif établi en fonction du pire scénario retenu.

En outre, les projections des flux de trésorerie des éléments d'actif incluent des hypothèses portant sur les frais de placement et sur le risque de crédit.

Pour déterminer les flux de trésorerie à utiliser dans la méthode canadienne axée sur le bilan, le Groupe utilise des hypothèses établies selon les meilleures estimations de l'expérience future telles qu'elles sont effectuées par l'actuaire désigné à l'égard de chacune des hypothèses. Ces hypothèses comprennent la mortalité, l'invalidité, le rendement des placements (marchés boursiers, taux d'intérêt et défaut de paiement), les frais d'exploitation, les taux de déchéance, l'inflation, les dividendes versés aux titulaires de polices et les impôts. Elles couvrent la durée des engagements évalués en tenant compte d'événements pouvant survenir dans un avenir éloigné. Toutes les hypothèses sont étudiées périodiquement et sont assujetties à des modifications afin de montrer adéquatement la tendance de l'expérience et les changements dans la nature des risques assumés.

Ces hypothèses établies selon les meilleures estimations sont ajustées par l'actuaire désigné afin d'y inclure des marges pour écarts défavorables. Ces marges tiennent compte de l'incertitude liée à l'élaboration de ces meilleures estimations et d'une éventuelle détérioration de l'expérience prévue.

Voici une description des méthodes utilisées pour établir les hypothèses et calculer les marges pour écarts défavorables :

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

a) Mortalité

Pour les contrats d'assurance vie individuelle, le Groupe utilise une table de mortalité de l'industrie publiée récemment, ajustée pour tenir compte des résultats réels du Groupe. L'amélioration future de la mortalité est prise en considération dans l'évaluation selon la table promulguée par l'ICA en 2017 à laquelle une marge de 70 % est appliquée.

Pour les rentes et pensions, le Groupe utilise une table de mortalité récente de l'industrie qui tient compte de l'amélioration future de la mortalité des rentiers.

b) Invalidité

Le Groupe a recours à des tables d'invalidité représentatives des résultats de l'industrie, modifiées pour refléter les résultats du Groupe.

c) Rendement des placements

Le calcul des provisions techniques tient compte des produits de placement nets projetés sur les actifs sur lesquels sont adossées les provisions et sur les nouveaux flux de trésorerie qui seront investis ou feront l'objet d'un désinvestissement dans l'avenir. L'incertitude relative aux taux d'intérêt auxquels les flux de trésorerie futurs pourront être réinvestis a été prise en considération dans le cadre de tests de scénarios plausibles pour les taux d'intérêt futurs afin de déterminer la sensibilité des résultats. Les frais de placement et les risques liés aux rendements insuffisants de l'actif sont aussi inclus dans l'évaluation.

d) Charges

Les frais d'administration par police se fondent sur l'analyse des coûts internes du Groupe, qui est mise à jour à chaque année. Les coûts unitaires sont projetés dans l'avenir en tenant compte de l'inflation.

e) Déchéance

Chaque année, une étude interne des taux de déchéance des polices du Groupe est effectuée. Les hypothèses des évaluations sont choisies en tenant compte à la fois de cette étude interne et des résultats publiés de l'industrie.

f) Participations aux excédents de polices

Les provisions techniques incluent la valeur actuelle des participations aux excédents futurs projetés, reflétant les barèmes de participation actuels.

g) Marges pour écarts défavorables

Les hypothèses de base formulées dans l'établissement des provisions techniques représentent les meilleures estimations d'un éventail de résultats possibles. Les actuaires doivent inclure dans chaque hypothèse une marge afin de reconnaître l'incertitude qui entoure l'établissement des meilleures estimations, de tenir compte d'une détérioration possible de l'expérience et de fournir une meilleure assurance que les provisions techniques suffiront à payer les prestations à venir. L'Institut canadien des actuaires définit une fourchette de marges permises à l'intérieur de laquelle l'actuaire doit choisir les marges pour écarts défavorables selon la situation particulière de chaque entreprise.

En général, les marges sont plus élevées pour les produits pleinement garantis, et moins élevées pour les produits ajustables ou les polices avec participations en vertu desquels les participations peuvent être modifiées afin de refléter les résultats du Groupe.

Selon la méthode canadienne axée sur le bilan, toute déficience liée à la suffisance du passif est immédiatement comptabilisée au compte de résultat.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

Passifs des contrats de placement

Les passifs des contrats de placement sont les montants que le Groupe doit aux clients étant donné que ces contrats ne présentent pas de risque d'assurance. Ces montants sont comptabilisés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière. La variation de la juste valeur passe à la dépense de variation des passifs des contrats à l'état consolidé des résultats.

Autres éléments de passif

Les autres éléments de passif se composent de passifs financiers incluant : les montants à payer au titre de l'assurance, les fournisseurs et charges à payer et autres, ainsi que de passifs non financiers incluant les impôts sur le résultat à payer. Les passifs financiers sont classés comme autres passifs financiers.

Régimes d'avantages du personnel

Le Groupe offre des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies et des avantages sociaux postérieurs à l'emploi à ses employés. Le coût des prestations de retraite pour les régimes à prestations définies et avantages sociaux postérieurs à l'emploi obtenus par les employés est établi d'après des techniques actuarielles qui font appel à la méthode des unités de crédit projetées et aux hypothèses les plus probables de la direction quant au rendement attendu des placements du régime, à la hausse des salaires, à l'âge de retraite des employés, aux coûts prévus pour les soins de santé et au taux de mortalité. Les obligations au titre des régimes sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché et les actifs des régimes sont présentés à leur juste valeur.

Les coûts de prestations sont comptabilisés dans les charges administratives à l'état consolidé des résultats.

Les gains actuariels nets ou les pertes actuarielles nettes sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils surviennent dans les autres éléments du résultat global.

Dans le cas des régimes à cotisations définies, le Groupe verse des cotisations précises à une entité indépendante et n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires. Par conséquent, aucun passif ne figure dans les états financiers consolidés du Groupe, outre la charge comptabilisée pour les cotisations à payer qui ne sont pas encore versées à la fin de l'exercice. Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charge aux résultats.

Impôts

Le Groupe utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur le résultat. La charge d'impôts sur le résultat comprend à la fois les impôts exigibles et les impôts différés basé sur le taux d'imposition et la réglementation fiscale en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date des états financiers consolidés. Les impôts exigibles sont fonction des bénéfices imposables. Les impôts différés reflètent l'incidence fiscale nette des différences temporelles entre les actifs et les passifs présentés aux fins des états financiers consolidés et ceux présentés aux fins des impôts sur le résultat. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est plus probable qu'improbable. En plus des impôts sur le résultat, la charge inscrite aux résultats comporte une imputation au titre des impôts sur le capital des institutions financières et des impôts des grandes sociétés comptabilisés dans les autres charges opérationnelles.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

Emprunts

Le Groupe a choisi de classer ses emprunts comme des passifs financiers au coût amorti. Les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur, nets des coûts de transaction connexes. Ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont inscrits aux résultats et présentés comme des coûts d'emprunt.

Passif net des fonds distincts

Les passifs des contrats d'assurance dont le risque financier est assumé par les titulaires de polices sont comptabilisés à la juste valeur dans un poste distinct de l'état consolidé de la situation financière. Les actifs qui soutiennent ces passifs sont également comptabilisés comme un élément distinct de l'actif à l'état de la situation financière.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments d'actif et de passif non monétaires ainsi que les produits et charges sont convertis au taux historique.

Les écarts de conversion sont inclus dans les autres produits opérationnels.

Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources économiques est nécessaire pour régler l'obligation et que le montant relatif à cette obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant de la provision correspond donc à la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Le Groupe n'évalue pas les provisions à la valeur actuelle, celles-ci n'ayant pas de durée spécifique. Aucun montant de provision n'est comptabilisé au titre des pertes opérationnelles futures.

Les passifs éventuels sont divulgués si l'obligation future est probable mais que le montant relatif à cette obligation ne peut être raisonnablement estimé.

Primes

Les primes brutes d'assurance et de rentes sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont exigibles en vertu des contrats en vigueur. Les primes nettes représentent les primes brutes, nettes de la quote-part cédée aux réassureurs pour partager les risques. Lorsque les primes sont comptabilisées, les provisions mathématiques sont calculées de façon à ce que les prestations et les charges se rapprochent aux produits.

Honoraires et produits de commissions

Les honoraires et les produits de commissions représentent principalement les honoraires perçus en contrepartie de la gestion de l'actif des fonds distincts et des fonds communs de placement du Groupe, le revenu tiré des contrats de services administratifs seulement et les commissions de réassurance. Les honoraires et les produits de commissions sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque les services sont rendus.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

Produits de placement

Les intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie de même que sur les titres de créances sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits de dividendes sont comptabilisés dès que le droit du Groupe à en recevoir le paiement est établi. Pour les prêts et créances comptabilisés au coût amorti, les produits d'intérêts sont calculés à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif et inscrits aux résultats. Le revenu locatif des immeubles de placement est comptabilisé aux résultats selon la méthode linéaire sur la durée du bail.

Gains et pertes réalisés

Les profits et pertes réalisés sur les placements qui sont inscrits aux résultats comprennent les profits et les pertes sur les actifs financiers et les immeubles de placement. Les profits et les pertes tirés de la vente de placements correspondent à la différence entre le produit net de la vente et le coût initial ou amorti du placement et sont comptabilisés au moment de la vente.

Comptabilisation des charges

Les rentes et les prestations arrivant à échéance sont comptabilisées lorsque leur paiement est dû. Les rachats sont comptabilisés lors de leur paiement. Les prestations de décès et les autres prestations sont comptabilisées au moment où elles sont engagées.

Les recouvrements de réassurance sont comptabilisés pour les mêmes périodes que celles des prestations connexes.

Modifications de conventions comptables

Au 1^{er} janvier 2017, le groupe n'a adopté aucune modification de conventions comptables.

Modifications futures de conventions comptables

Les normes publiées par l'IASB et non applicables à la date d'émission des états financiers consolidés du Groupe sont décrites ci-après.

Le Groupe les adoptera au cours des exercices à venir.

IFRS 17 – Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17 « Contrats d'assurance », qui remplacera la norme actuelle IFRS 4, « Contrats d'assurance ». Cette nouvelle norme porte sur la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la communication des informations relatives à tous les types de contrats d'assurance (assurance-vie, assurance non-vie, assurance directe et réassurance), peu importe le type d'entité qui les a émis, ainsi qu'à certains contrats de garantie et d'instruments financiers comportant des éléments de participation discrétionnaire. Le modèle d'IFRS 17 utilise à la fois une évaluation du passif des contrats d'assurance fondée sur la valeur actuelle et la comptabilisation des profits au cours de la période pendant laquelle les services sont fournis. IFRS 17 doit s'appliquer rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. Le Groupe évalue actuellement l'incidence des modifications de cette norme sur ses états financiers consolidés.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

IFRS 9 - Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». Cette norme apporte des changements à la comptabilisation des instruments financiers par rapport aux éléments suivants; le classement et l'évaluation des instruments financiers reflétant pour les actifs financiers le modèle d'affaires de la gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie de ces actifs financiers, la dépréciation basée sur le modèle de perte attendue et la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité. Les dispositions de cette norme s'appliqueront rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Cependant, les assureurs qui répondent aux critères pour se prévaloir de l'exemption temporaire de l'application d'IFRS 9 appliqueront seulement cette norme pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. Le Groupe répond à ces critères étant donné qu'en date du 31 décembre 2015, il n'a jamais précédemment appliqué la norme IFRS 9 et que ses activités sont principalement liées à l'assurance étant donné que la valeur comptable de ses passifs d'assurance représente plus de 90 % de ses passifs totaux. Le Groupe se prévaut de cette exemption et évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 16 - Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location ». Selon cette nouvelle norme, la plupart des contrats de location seront comptabilisés à l'état de la situation financière selon un modèle unique. Certaines exemptions s'appliqueront aux contrats de location à court terme et aux contrats de location d'éléments de faible valeur. La norme IFRS 16 s'appliquera rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Le Groupe évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

IFRIC 23 - Incertitude relative aux traitements fiscaux

L'IASB a publié en juin 2017 l'IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » qui fournit des éclaircissements sur la façon d'appliquer les dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » en matière de comptabilisation et d'évaluation en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux, y compris si les traitements fiscaux incertains doivent être considérés conjointement ou séparément, selon l'approche qui prédit le mieux la résolution de l'incertitude. Les dispositions de cette norme s'appliqueront rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Le Groupe évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle interprétation sur ses états financiers consolidés.

IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » qui introduit un modèle de comptabilité unique en cinq étapes pour les produits tirés de tous les contrats avec les clients, à l'exception des contrats d'assurance, des contrats de location, des instruments financiers et de certains échanges non monétaires. L'IFRS 15 remplace IAS 18 « Produits des activités ordinaires » et IAS 11 « Contrats de construction », ainsi que les interprétations connexes. Selon cette nouvelle norme, la comptabilisation d'un produit doit refléter la valeur de la contrepartie reçue ou que l'on s'attend à recevoir en échange des biens ou services fournis au client. Cette norme comprend aussi des dispositions transitoires relatives à son application initiale. La norme IFRS 15 s'appliquera rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'application de cette norme n'aura aucune incidence sur les états financiers consolidés du Groupe.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

3. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES IMPORTANTS

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des jugements et des estimations et qu'elle formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants présentés des produits, des paiements nets aux titulaires de polices et aux bénéficiaires, et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations faites par la direction.

Jugements

Les jugements établis par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

Classement des contrats d'assurance et de placement

Les contrats émis par le Groupe (l'assureur) sont classés à titre de contrats d'assurance lorsque celui-ci accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie (les titulaires de polices) en convenant d'indemniser les titulaires de polices si un événement futur incertain spécifié (l'événement assuré) touche ces derniers de façon défavorable. En règle générale, le Groupe détermine s'il est exposé à un risque d'assurance significatif en comparant les prestations qui seront versées selon que l'événement assuré se produise ou non.

Les contrats de placement sont des contrats qui transfèrent le risque financier significatif au Groupe. Le risque financier s'entend du risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments

suivants : taux d'intérêt spécifié, prix d'un instrument financier, prix d'une marchandise, taux de change, indice de prix ou de taux, notation de crédit ou indice de crédit ou autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat.

Lorsqu'un contrat a été classé comme un contrat d'assurance, il le demeure sur toute sa durée même si le risque d'assurance qui lui est associé diminue de façon significative pendant cette période, à moins que tous les droits et toutes les obligations en lien avec un tel contrat ne cessent ou n'expirent. Un contrat de placement peut, pour sa part, être reclassé comme un contrat d'assurance après son établissement si le risque d'assurance qui lui est associé devient par la suite significatif.

Classement des immeubles

Les immeubles détenus à long terme afin d'en tirer des revenus locatifs et dont le Groupe n'est pas le principal occupant sont considérés comme des immeubles de placement. Le caractère significatif de l'usage est établi en analysant le rapport entre l'espace locatif occupé à des fins propres en comparaison avec l'espace locatif total.

Estimations et hypothèses

Les estimations et hypothèses établies par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont les impacts les plus significatifs sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivantes :

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La juste valeur est établie à l'aide des prix (cours acheteur

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

pour les actifs et cours vendeur pour les passifs) provenant d'un marché actif. S'il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est établie au moyen des prix de marché prévalant pour des instruments ayant des caractéristiques et des profils de risque similaires ou des modèles d'évaluation interne ou externe qui utilisent des données observables sur le marché. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité et les autres données de référence publiées sur les marchés. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, la direction utilise ses meilleures estimations.

Juste valeur des immeubles de placement

Le Groupe se fonde sur l'évaluation de la juste valeur établie par un évaluateur indépendant qualifié pour établir la juste valeur des immeubles de placement. Il utilise des techniques d'évaluation qui reposent sur ses normes et techniques d'évaluation.

Les principales hypothèses pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement sont décrites à la note 7.

Juste valeur des passifs des contrats de placement

La juste valeur des passifs des contrats de placement est équivalente à leur valeur comptable étant donné leur échéance à court terme.

Avantages futurs du personnel

Le calcul de l'obligation et de la charge au titre de prestations définies est basé sur plusieurs hypothèses actuarielles démographiques et financières. Les principales hypothèses incluent le taux d'actualisation et le taux de croissance de la rémunération future. Ces hypothèses sont présentées à la note 16.

Passif des contrats d'assurance de personnes

L'établissement des provisions mathématiques des contrats d'assurance dépend de plusieurs hypothèses actuarielles dont la mortalité, l'invalidité, le rendement des placements (marchés boursiers, taux d'intérêt et défaut de paiement), les frais d'exploitation, les taux de déchéance, l'inflation, les dividendes versés aux titulaires de polices et les impôts. L'information sur ces hypothèses est présentée aux notes 2 et 14.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

4. ACQUISITION D'UNE ENTREPRISE

Au cours de l'exercice 2017, une nouvelle filiale de la société, 697159 N.B. Inc. (Tech Knowledge Solutions), détenue à 60 %, a acquis des actifs nets d'une société dans le secteur relié à la technologie de l'information pour une considération au comptant de 1,5 million de dollars.

La juste valeur des actifs identifiables acquis à la date d'acquisition est présentée ci-dessous.

	2017
	\$
Actifs identifiables acquis	
Immobilisations corporelles	30
Immobilisation incorporelles	83
Total des actifs nets acquis	113
Écart d'acquisition résultant de l'acquisition	1 387
Contrepartie monétaire	1 500

Le résultat net de cette filiale s'élève à une perte de 3 \$ pour la période terminée le 31 décembre 2017.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

5. PLACEMENTS

Valeur comptable et juste valeur

	2017					Juste valeur
	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 952	-	-	-	10 952	10 952
Titres de créance						
Gouvernements	404 808	124 827	-	-	529 635	529 635
Municipalités	535	-	-	-	535	535
Sociétés et autres	5 390	-	-	-	5 390	5 390
	410 733	124 827	-	-	535 560	535 560
Titres de participation						
Ordinaires	-	213	-	-	213	213
Privilégiés	47 584	-	-	-	47 584	47 584
Unités de fonds de placement	21 723	348	-	-	22 071	22 071
	69 307	561	-	-	69 868	69 868
Prêts hypothécaires						
Résidentiels assurés	-	-	8 169	-	8 169	8 253
Résidentiels autres	-	-	21 815	-	21 815	21 120
Commerciaux	-	-	81 582	-	81 582	80 464
	-	-	111 566	-	111 566	109 837
Autres placements	-	-	2 030	-	2 030	2 020
Avances sur polices	-	-	10 065	-	10 065	10 065
Immeubles de placement	-	-	-	30 195	30 195	30 195
	490 992	125 388	123 661	30 195	770 236	768 497

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

Valeur comptable et juste valeur

	2016					
	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 288	-	-	-	4 288	4 288
Titres de créance						
Gouvernements	387 383	101 714	-	-	489 097	489 097
Municipalités	1 076	-	-	-	1 076	1 076
Sociétés et autres	6 144	-	-	-	6 144	6 144
	394 603	101 714	-	-	496 317	496 317
Titres de participation						
Ordinaires	-	188	-	-	188	188
Privilégiés	43 886	-	-	-	43 886	43 886
Unités de fonds de placement	21 978	554	-	-	22 532	22 532
	65 864	742	-	-	66 606	66 606
Prêts hypothécaires						
Résidentiels assurés	-	-	8 589	-	8 589	8 818
Résidentiels autres	-	-	23 842	-	23 842	23 836
Commerciaux	-	-	83 807	-	83 807	83 139
	-	-	116 238	-	116 238	115 793
Autres placements	-	-	2 117	-	2 117	2 118
Avances sur polices	-	-	9 384	-	9 384	9 384
Immeubles de placement	-	-	-	30 781	30 781	30 781
	464 755	102 456	127 739	30 781	725 731	725 287

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

Immeubles de placement

Le tableau suivant présente les transactions liées aux immeubles de placement.

	2017	2016
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	30 781	30 869
Disposition	(258)	-
Variation de la juste valeur	(328)	(88)
Solde à la fin de l'exercice	30 195	30 781
Revenu locatif et frais de service	6 106	6 367
Charges opérationnelles générant un revenu locatif	(4 164)	(4 204)
Charges opérationnelles ne générant pas de revenu locatif	(505)	(558)

6. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les principaux risques liés aux instruments financiers que le Groupe doit gérer sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (taux d'intérêt et marché boursier). Les moyens mis en œuvre par le Groupe pour gérer chacun de ces risques sont décrits ci-dessous.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que le Groupe subisse une perte financière si certains de ses débiteurs manquent à leur obligation de paiements à leur échéance. Le Groupe, dans le cours normal de ses activités, est exposé à ce risque par le biais du crédit consenti à ses clients, réassureurs et courtiers, du crédit sous forme de prêts hypothécaires et de l'exposition de ses différents portefeuilles de placement. Le risque de concentration de crédit peut aussi se présenter

lorsqu'il y a concentration des investissements auprès d'entités ayant des activités similaires, dans une même région géographique, dans un même secteur d'activité, ou lorsqu'un investissement important est effectué auprès d'une seule entité.

La gestion du risque de crédit est effectuée au moyen de la politique de placement du Groupe et s'applique aux divers moyens de placements et de crédit. Les placements dans des titres de créance doivent être choisis après une analyse qui tient compte de la diversification géographique, du type d'émetteur, de la cote de crédit moyenne et de l'échéance des titres. Des limites sont établies pour chacun de ces facteurs.

Le Groupe dispose également d'une politique de crédit spécifique aux prêts hypothécaires selon laquelle une étude doit être effectuée afin de déterminer une cote de crédit pour le prêt. Pour gérer le risque de concentration, des limites par

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

industrie sont établies, certains secteurs sont évités et le montant de prêts consentis à une même personne ou à un même groupe est limité. De plus, les prêts doivent être garantis par des immeubles résidentiels ou commerciaux ou par des terrains détenus à des fins de lotissement. Le type de garantie est fonction de l'évaluation du degré de risque de crédit de la contrepartie.

La conclusion de conventions de garantie représente aussi une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant requis et le type de garantie sont fonction de l'évaluation du degré de risque

de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été établies à l'égard des types de garanties acceptables et des paramètres d'évaluation connexes. La direction passe en revue la valeur des garanties et exige des garanties additionnelles, au besoin.

Risque de crédit maximal

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal du Groupe lié aux instruments financiers. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute provision pour perte.

Trésorerie et équivalents de trésorerie
Titres de créance
Prêts hypothécaires
Autres placements
Avances sur polices
Actifs de réassurance
Autres créances (note 8)

	2017	2016
	\$	\$
	10 952	4 288
	535 560	496 317
	111 566	116 238
	2 030	2 117
	10 065	9 384
	218 418	181 623
	14 075	15 047
	902 666	825 014

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

Qualité du portefeuille de titres de créance

	2017	2016
	\$	\$
AAA	535	562
AA	217 757	209 872
A	317 268	285 883
	<u>535 560</u>	<u>496 317</u>

Qualité du portefeuille de titres de participation privilégiés

	2017	2016
	\$	\$
PF-2	40 424	37 220
PF-3	7 160	6 666
	<u>47 584</u>	<u>43 886</u>

Prêts en souffrance et provisions pour pertes

La valeur comptable des hypothèques en souffrance avant les provisions est comme suit :

	2017			
	En souffrance depuis 31 à 60 jours	En souffrance depuis 61 à 90 jours	En souffrance depuis plus de 90 jours	Total
	\$	\$	\$	\$
Prêts hypothécaires non dépréciés				
Résidentiels assurés	-	19	-	19
Résidentiels autres	-	-	219	219
	<u>-</u>	<u>19</u>	<u>219</u>	<u>238</u>

Il est à noter qu'aucun prêt hypothécaire n'était en souffrance depuis plus de 31 jours pour l'année antérieure.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

Provisions pour pertes

La direction a établi qu'aucune provision pour pertes sur prêts n'était nécessaire sur la base des analyses effectuées pour l'année en cours et l'année antérieure.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe ne soit pas en mesure de respecter la totalité de ses engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance.

Ce risque est géré en appariant les flux de trésorerie de l'actif et du passif, ainsi que par une gestion active des capitaux. Cependant, un certain

niveau de liquidité est requis afin de compenser des imprévus tels que des rachats d'actifs ou des défaillances.

Des liquidités supplémentaires sont disponibles au moyen de marges de crédit, au besoin.

Le Groupe a des engagements envers des clients pour des prêts hypothécaires approuvés et non déboursés. Le calendrier de remboursement de ces prêts est le suivant :

	1 à 6 mois	7 à 12 mois	Plus de 1 an
Prêts hypothécaires approuvés non déboursés	\$ 2 894	\$ -	\$ -

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable et la juste valeur totale des actifs financiers en fonction de leur échéance.

2017							
	Aucune échéance	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 952	-	-	-	-	10 952	10 952
Titres de créance							
Gouvernements	-	9 165	14 240	59 964	446 266	529 635	529 635
Municipalités	-	-	535	-	-	535	535
Sociétés et autres	-	-	-	-	5 390	5 390	5 390
	-	9 165	14 775	59 964	451 656	535 560	535 560
Titres de participation							
Ordinaires	213	-	-	-	-	213	213
Privilégiés	47 584	-	-	-	-	47 584	47 584
Unités de fonds de placement	22 071	-	-	-	-	22 071	22 071
	69 868	-	-	-	-	69 868	69 868
Prêts hypothécaires							
Résidentiels assurés	-	3 320	2 115	685	2 049	8 169	8 253
Résidentiels autres	-	10 601	6 511	4 703	-	21 815	21 120
Commerciaux	-	24 436	34 653	20 268	2 225	81 582	80 464
	-	38 357	43 279	25 656	4 274	111 566	109 837
Autres placements	-	1 305	-	725	-	2 030	2 020
Avances sur polices	10 065	-	-	-	-	10 065	10 065
Autres créances	14 075	-	-	-	-	14 075	14 075

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

2016

	Aucune échéance	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 288	-	-	-	-	4 288	4 288
Titres de créance							
Gouvernements	-	2 374	17 895	56 864	411 964	489 097	489 097
Municipalités	-	514	562	-	-	1 076	1 076
Sociétés et autres	-	1 016	-	-	5 128	6 144	6 144
	-	3 904	18 457	56 864	417 092	496 317	496 317
Titres de participation							
Ordinaires	188	-	-	-	-	188	188
Privilégiés	43 886	-	-	-	-	43 886	43 886
Unités de fonds de placement	22 532	-	-	-	-	22 532	22 532
	66 606	-	-	-	-	66 606	66 606
Prêts hypothécaires							
Résidentiels assurés	-	1 420	4 343	-	2 826	8 589	8 818
Résidentiels autres	-	13 050	5 632	5 160	-	23 842	23 836
Commerciaux	-	30 323	30 024	19 779	3 681	83 807	83 139
	-	44 793	39 999	24 939	6 507	116 238	115 793
Autres placements	-	1 360	-	757	-	2 117	2 118
Avances sur polices	9 384	-	-	-	-	9 384	9 384
Autres créances	15 047	-	-	-	-	15 047	15 047

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ces derniers comprennent deux types de risques : le risque de taux d'intérêt et le risque de marché boursier.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est présent lorsqu'il n'y a pas d'appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne une variation de l'écart de valeur entre l'actif et le passif. De par la nature des activités d'une compagnie d'assurance qui consiste à investir les primes reçues des clients dans le but ultime de verser des prestations dont l'échéance peut être incertaine et éloignée dans le temps, notamment en ce qui touche les prestations de décès et les versements de rentes, le risque de taux d'intérêt doit être géré adéquatement.

Le Groupe a recours à l'appariement entre ses actifs et ses passifs afin de réduire la volatilité des marges bénéficiaires causée par les fluctuations entre les profits réalisés et ceux crédités aux contrats existants. Pour gérer les exigences en matière de concordance, les actifs et les passifs financiers sont répartis par secteurs d'activité afin de pouvoir appairer les actifs d'un secteur avec les passifs de ce même secteur. Cet appariement est analysé et modifié à intervalles réguliers. L'échange d'information entre l'actuariat, les finances et les gestionnaires de placements, de même que la publication régulière des taux crédités font partie de ce processus.

Pour gérer le risque davantage, la correspondance est fondée sur les caractéristiques des produits vendus. Pour des produits devant procurer des prestations fixes et fortement prévisibles, le Groupe procède à l'appariement entre les passifs et les actifs ayant des caractéristiques similaires, soit des placements dans des instruments à revenu fixe. Cela permet donc d'obtenir une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, car toute variation de la juste valeur des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur des passifs. Compte tenu des placements disponibles sur le marché, il est plus difficile de faire cet appariement pour les passifs ayant une échéance de plus de 30 ans.

De plus, la politique du Groupe est de viser une correspondance assez complète. Ainsi, les écarts de durée entre l'actif et le passif ne doivent pas dépasser certains paramètres établis. Cette politique vise à gérer le risque de taux d'intérêt pour les passifs avec des échéances plus éloignées que les actifs auxquels ils correspondent.

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des provisions techniques. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour tenir compte des pertes éventuelles pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est évalué au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt (qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux).

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

Risque de marché boursier

Le risque de marché boursier correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs découlant des fluctuations du marché. Le Groupe est exposé à ce risque de diverses manières : par le biais d'honoraires de gestion calculés en fonction de la valeur de l'actif sous gestion, par la charge résultant de la garantie de capital offerte pour certains produits et par le rendement des éléments d'actif sur lesquels sont adossés les capitaux propres et

les provisions techniques. Afin d'atténuer ce risque, la politique de placement du Groupe prévoit le recours à des investissements prudents, selon des limites clairement définies.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent fournissent de l'information quant au risque de concentration des titres de participation.

	2017		
	Unités de fonds de placement	Ordinaires	Privilégiées
	\$	\$	\$
Énergie	-	34	4 963
Finance	-	65	32 933
Industriel	-	30	-
Services publiques	-	-	9 688
Autres	22 071	84	-
	22 071	213	47 584

	2016		
	Unités de fonds de placement	Ordinaires	Privilégiées
	\$	\$	\$
Énergie	-	31	4 333
Finance	-	57	31 271
Industriel	-	21	-
Services publiques	-	-	8 282
Autres	22 532	79	-
	22 532	188	43 886

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

7. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

Hierarchie de la juste valeur

Une hiérarchie de techniques d'évaluation des justes valeurs est utilisée pour les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur ainsi que pour ceux dont la juste valeur est présentée dans les notes. Les niveaux sont les suivants :

- Niveau 1 : L'évaluation est effectuée à l'aide d'actifs ou passifs identiques sur un marché actif sans ajustement.
- Niveau 2 : L'évaluation est basée sur des données autres que les données sur un marché actif incluses dans le niveau 1 et qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement (prix) ou indirectement (dérivé du prix).
- Niveau 3 : L'évaluation n'est pas fondée sur des données de marché observables.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

Le tableau suivant présente des informations sur la juste valeur des actifs et passifs en fonction des niveaux de données utilisés :

	2017			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs comptabilisés à la juste valeur	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 952	-	-	10 952
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de créance	-	410 733	-	410 733
Titres de participation	69 307	-	-	69 307
Actifs financiers disponibles à la vente				
Titres de créance	-	124 827	-	124 827
Titres de participation	561	-	-	561
Immeubles de placement	-	-	30 195	30 195
Actifs présentés à la juste valeur				
Prêts hypothécaires	-	109 837	-	109 837
Autres placements	-	2 020	-	2 020
Avances sur polices	-	10 065	-	10 065
	80 820	657 482	30 195	768 497
Passifs comptabilisés à la juste valeur				
Passifs des contrats de placement	-	20 967	-	20 967
Passifs présentés à la juste valeur				
Emprunts	-	469	-	469
	-	21 436	-	21 436

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

	2016			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs comptabilisés à la juste valeur	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 288	-	-	4 288
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de créance	-	394 603	-	394 603
Titres de participation	65 864	-	-	65 864
Actifs financiers disponibles à la vente				
Titres de créance	-	101 714	-	101 714
Titres de participation	742	-	-	742
Immeubles de placement	-	-	30 781	30 781
Actifs présentés à la juste valeur				
Prêts hypothécaires	-	115 793	-	115 793
Autres placements	-	2 118	-	2 118
Avances sur polices	-	9 384	-	9 384
	70 894	623 612	30 781	725 287
Passifs comptabilisés à la juste valeur				
Passifs des contrats de placement	-	21 383	-	21 383
Passifs présentés à la juste valeur				
Emprunts	-	4 144	-	4 144
	-	25 527	-	25 527

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours de la période considérée.

Se référer à la note 5 pour la conciliation de la juste valeur marchande des immeubles de placement.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

Les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur, laquelle est déterminée par un évaluateur indépendant qualifié.

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée selon différentes méthodes reconnues et conformes aux normes d'évaluation du secteur immobilier. Ces méthodes sont fondées sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent les flux de trésorerie futurs attendus aux taux d'intérêt courants du marché en fonction des caractéristiques, de l'emplacement et du marché de chacun des immeubles. Les flux de trésorerie futurs attendus incluent les flux de trésorerie contractuels et projetés ainsi que les charges opérationnelles attendues. Ils tiennent compte des intérêts, des taux de location et d'occupation établis en fonction d'études de marché, des produits locatifs attendus tirés des contrats de location en vigueur et des estimations relatives aux entrées de trésorerie

futures, y compris les produits projetés tirés des contrats de location en vigueur et les estimations relatives aux entrées de trésorerie futures formulées en fonction des conjonctures actuelles de marché. Les taux de location futurs sont estimés en fonction de l'emplacement, du type et de la qualité actuelle de l'immeuble ainsi que des données du marché et des projections en date de l'évaluation. Les justes valeurs sont habituellement comparées aux informations du marché, y compris les transactions récentes visant des actifs comparables, afin de vérifier leur caractère raisonnable.

L'évaluateur indépendant qualifié établit la juste valeur des immeubles de placement en fonction de leur utilisation optimale. Il utilise les méthodes suivantes d'évaluation : approche du coût, approche de revenu et approche de comparaison directe. Les principales hypothèses sont les suivantes :

	2017	2016
	%	%
Taux d'actualisation	9 à 10	9 à 10
Taux de croissance		
Loyers	0 à 2	0 à 2
Dépenses d'opération	2	2
Taux d'inoccupation	5	5

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

8. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2017	2016
	\$	\$
Actifs financiers		
Montants à recevoir au titre de l'assurance :		
Titulaires de polices	4 013	3 606
Réassureurs	4 389	5 433
Agents, courtiers et intermédiaires	589	574
Produits de placement à recevoir	1 075	1 226
Comptes à recevoir	4 009	4 208
	<u>14 075</u>	<u>15 047</u>
Actifs non financiers		
Commissions et frais payés d'avance	2 436	2 677
Impôts sur le résultat à recevoir	168	1 171
Autres	45	29
	<u>2 649</u>	<u>3 877</u>
	<u>16 724</u>	<u>18 924</u>

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût	\$
Au 31 décembre 2016	9 224
Ajouts	1 954
Autres variations	(606)
Au 31 décembre 2017	<u>10 572</u>
Amortissement cumulé	
Au 31 décembre 2016	4 162
Amortissement	930
Autres variations	(606)
Au 31 décembre 2017	<u>4 486</u>
Valeur comptable	
Au 31 décembre 2016	5 062
Au 31 décembre 2017	6 086

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Logiciels acquis	Logiciels développés	Projets technologiques en cours	Liste clients	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 31 décembre 2016	1 091	13 172	956	898	16 117
Coût capitalisé	311	837	110	-	1 258
Projets achevés	-	-	(1 021)	-	(1 021)
Autres variations	(287)	(64)	-	-	(351)
Au 31 décembre 2017	1 115	13 945	45	898	16 003
Amortissement cumulé					
Au 31 décembre 2016	867	10 837	-	-	11 704
Amortissement	172	1 290	-	-	1 462
Autres variations	(287)	(65)	-	-	(352)
Au 31 décembre 2017	752	12 062	-	-	12 814
Valeur comptable					
Au 31 décembre 2016	224	2 335	956	898	4 413
Au 31 décembre 2017	363	1 883	45	898	3 189

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

11. ACTIF NET DES FONDS DISTINCTS

	2017	2016
	\$	\$
ACTIF NET		
Placements :		
Titres de créance	24 389	21 217
Titres de participation	10 179	9 033
Fonds de placement	721 614	675 109
Trésorerie et dépôts à terme	1 113	648
Produits de placement à recevoir	111	86
Autres	1 054	1 765
	758 460	707 858
Passif	286	1 076
ACTIF NET	758 174	706 782

	2017	2016
	\$	\$
VARIATION DE L'ACTIF NET		
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	706 782	657 596
Contributions nettes :		
Contributions	128 863	126 295
Retraits de fonds	(115 745)	(121 762)
	13 118	4 533
Produits de placement :		
Variation de la valeur des placements	23 360	32 317
Intérêts et dividendes	28 271	24 876
Frais de gestion et d'administration	51 631	57 193
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	(13 357)	(12 540)
	758 174	706 782

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

12. PASSIFS DES CONTRATS D'ASSURANCE ET ACTIFS DE RÉASSURANCE

Nature et composition

La composition des passifs des contrats d'assurance du Groupe va comme suit :

	2017		
	Passifs des contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Assurance individuelle	541 858	(173 627)	368 231
Assurance collective	64 743	(42 347)	22 396
Rentes et pensions	218 921	(676)	218 245
Autres passifs des contrats d'assurance	4 361	(1 768)	2 593
	829 883	(218 418)	611 465

	2016		
	Passifs des contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Assurance individuelle	478 894	(142 582)	336 312
Assurance collective	57 018	(36 718)	20 300
Rentes et pensions	213 894	(780)	213 114
Autres passifs des contrats d'assurance	3 453	(1 543)	1 910
	753 259	(181 623)	571 636

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

Variation des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance

La variation pour l'exercice se répartit comme suit :

	2017		
	Contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Solde au début, avant autres contrats d'assurance	749 806	(180 080)	569 726
Variation des soldes des polices d'assurance en vigueur	43 197	(32 754)	10 443
Soldes résultant des nouvelles polices d'assurance	38 667	(9 341)	29 326
Changements apportés aux méthodes et aux hypothèses	(6 148)	5 525	(623)
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	75 716	(36 570)	39 146
Solde avant ce qui suit :	825 522	(216 650)	608 872
Autres contrats d'assurance	4 361	(1 768)	2 593
Total des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	829 883	(218 418)	611 465

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

	2016		
	Contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Solde au début, avant autres contrats d'assurance	732 146	(167 727)	564 419
Variation des soldes des polices d'assurance en vigueur	(15 520)	(5 427)	(20 947)
Soldes résultant des nouvelles polices d'assurance	36 296	(9 065)	27 231
Changements apportés aux méthodes et aux hypothèses	(3 116)	2 139	(977)
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	17 660	(12 353)	5 307
Solde avant ce qui suit :	749 806	(180 080)	569 726
Autres contrats d'assurance	3 453	(1 543)	1 910
Total des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	753 259	(181 623)	571 636

Les principaux changements apportés aux méthodes et aux hypothèses actuarielles des passifs de contrats d'assurance net de l'impact de la réassurance se détaillent comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Mortalité	(2 283)	(1 319)
Intérêt	3 008	(295)
Déchéance	1 618	2 522
Fonds distincts	-	-
Dépense	(2 139)	(2 204)
Autres (dividendes, données)	(827)	319
Total	(623)	(977)

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

13. PASSIFS DES CONTRATS DE PLACEMENT

	2017	2016
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	21 383	22 138
Dépôts	3 475	2 362
Intérêts	359	338
Retraits de fonds	(4 250)	(3 455)
Diminution des passifs des contrats de placement	(416)	(755)
Total des passifs des contrats de placement	20 967	21 383

14. RISQUE D'ASSURANCE

Le principal risque auquel le Groupe est confronté à l'égard des contrats d'assurance est celui que les demandes de règlement et les prestations réelles ou leur calendrier diffèrent des prévisions. Ce risque est influencé par la fréquence des demandes de règlement, la gravité des sinistres, les prestations versées et le dénouement ultérieur des demandes de règlement à long terme. Par conséquent, l'objectif du Groupe est de s'assurer de l'existence de provisions suffisantes pour couvrir ces obligations.

L'exposition au risque est atténuée par la diversification au sein d'un important portefeuille de contrats d'assurance et de secteurs géographiques. La variabilité des risques est aussi améliorée par la sélection minutieuse et la mise en œuvre de lignes directrices sur les stratégies liées à la sélection des risques, ainsi que le recours à des conventions de réassurance.

La concentration du risque est gérée en recourant à la réassurance pour limiter le risque du Groupe relatif à chacun de ses assurés et stabiliser ses résultats. Des montants maximums de prestations variant par secteurs d'activité sont établis en assurance vie et maladie. Le Groupe a également conclu des traités de réassurance qui couvrent les pertes financières découlant de multiples demandes de règlements qui pourraient survenir à la suite d'événements catastrophiques qui toucheraient plusieurs assurés.

Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés conformément à la provision pour demandes de règlement en cours et aux contrats de réassurance. Malgré les conventions de réassurance, le Groupe n'est pas libéré de ses obligations directes à l'égard des titulaires de polices, d'où l'existence d'un risque de crédit à l'égard des assurances cédées, dans la mesure où un réassureur ne respecte pas ses obligations relatives à de telles conventions de réassurance. Chaque année, une confirmation est effectuée auprès des réassureurs afin d'assurer qu'ils ont une capitalisation qui dépasse les normes exigées par les organismes de réglementation.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

Contrats d'assurance

Les contrats d'assurance vie offerts par le Groupe comprennent les suivants : assurance vie permanente individuelle, assurance vie temporaire individuelle et collective, et rentes individuelles et collectives.

Les contrats d'assurance vie sont des contrats pour lesquels l'assureur reçoit des primes en échange de prestations qui seront versées au décès du titulaire du contrat ou à la déchéance du contrat.

Les contrats de rente se présentent sous forme de rente payable à partir d'un certain âge en échange de primes. En cas de décès avant le départ à la retraite, la valeur des fonds accumulés au titre des rentes différées est habituellement remboursée sur les contrats. La plupart des contrats permettent au titulaire de retirer un montant au comptant à la retraite ou de recevoir une rente au taux de conversion garanti.

Les rentes immédiates sont des produits à prime unique selon lesquels une prestation spécifique est versée à un titulaire de police. Les prestations sont habituellement fixes ou accrues chaque année à un taux précis ou conformément au taux d'inflation. La plupart des contrats garantissent un revenu pour une période minimale, ou peuvent être transférés à un conjoint, selon un pourcentage convenu, dans le cas du décès du titulaire.

Les rentes différées sont des contrats comportant un taux d'intérêt garanti, souvent pour une période égale ou inférieure à cinq ans. Ces contrats renoncent aux rajustements de la valeur de marché jusqu'au décès du titulaire du contrat.

Les sorties de fonds liées au passif des contrats d'assurance nettes de la réassurance s'illustrent ainsi :

	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Assurance individuelle	(14 499)	(13 436)	38 854	357 312	368 231
Assurance collective	9 431	7 287	4 413	3 858	24 989
Rentes et pensions	58 880	90 363	25 099	43 903	218 245

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

Voici les principaux risques du Groupe :

- Risque de mortalité : Risque de perte résultant du fait que le titulaire de police décède plus tôt ou plus tard que prévu.
- Risque de morbidité : Risque de perte résultant du fait que la santé du titulaire de police diffère des prévisions.
- Risque de longévité : Risque de perte résultant du fait que le rentier vive plus longtemps que prévu.
- Risque de rendement : Risque de perte résultant du fait que les rendements réels diffèrent des rendements prévus.
- Risque de charges : Risque de perte résultant du fait que les frais soient plus élevés que prévu.
- Risque de décision du titulaire de police : Risque de perte résultant du fait que les décisions du titulaire de police (déchéance et rachat) diffèrent des prévisions.

Sensibilités

L'analyse qui suit est réalisée en tenant compte des changements pouvant être raisonnablement apportés aux principales hypothèses, toutes les autres hypothèses demeurant inchangées, pour présenter l'incidence sur le résultat après impôt. La corrélation entre les hypothèses influera considérablement sur le calcul du passif-sinistres ultime, mais pour démontrer l'incidence attribuable aux changements apportés aux hypothèses, ces dernières ont dû être modifiées individuellement. Il est à noter que les variations de ces hypothèses ne sont pas linéaires.

Incidence sur le résultat après impôt

Hypothèse	Variation	2017	2016
	\$	\$	\$
Mortalité – produits d'assurance-vie	+ 2 %	(2 222)	(2 207)
Mortalité – produits de rentes	- 2 %	(383)	(385)
Morbidité	5 % défavorable	(1 759)	(1 709)
Frais (maintien des contrats)	+ 5 %	(1 709)	(1 658)
Taux de résiliation de polices	10 % défavorable	(7 616)	(6 232)
Intérêts			
Mouvement parallèle immédiat de tous les points de la courbe de rendement	+ 100 pdb	1 222	(1 155)
	- 100 pdb	(1 606)	784
Immeubles de placement			
Variation immédiate de la valeur marchande	+ 10 %	2 182	2 229
	- 10 %	(2 182)	(2 229)
Fonds distincts et titres de participation			
Variation immédiate de la valeur marchande	+ 10 %	627	435
	- 10 %	(1 927)	(1 762)

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

15. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2017	2016
	\$	\$
Passifs financiers		
Montants à payer au titre de l'assurance :		
Titulaires de polices	8 870	9 263
Réassureurs	3 270	3 301
Agents, courtiers et intermédiaires	1 464	2 193
Fournisseurs et charges à payer	6 546	6 060
Autres	1 053	1 068
	21 203	21 885
Passifs non financiers		
Impôts sur le résultat	1 572	214
	22 775	22 099

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

16. RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

Les informations relatives aux régimes de retraite à prestations déterminées du Groupe se présentent comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Évolution des obligations au titre des prestations déterminées :		
Solde au début de l'exercice	63 248	58 260
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 783	1 566
Cotisations des salariés	761	746
Charges d'intérêts	2 506	2 433
Prestations versées	(2 896)	(2 323)
Pertes (gains) actuarielles résultant des ajustements d'expérience	(453)	151
Pertes actuarielles résultant de changement des hypothèses financières	5 251	2 415
Solde à la fin de l'exercice	70 200	63 248
Évolution de l'actif des régimes :		
Juste valeur au début de l'exercice	52 581	45 803
Cotisations de l'employeur	5 086	5 173
Cotisations des salariés	761	746
Rendement des actifs des régimes	3 660	3 182
Prestations versées	(2 896)	(2 323)
Juste valeur à la fin de l'exercice	59 192	52 581

Les montants comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière sont les suivants :

	2017	2016
	\$	\$
Valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations déterminées	70 200	63 248
Juste valeur des actifs des régimes	(59 192)	(52 581)
Passif relatif aux régimes de retraite	11 008	10 667

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

Incidence de la réévaluation comptabilisée dans les autres éléments du résultat global :

	2017	2016
	\$	\$
Écart actuariels sur les obligations au titre des régimes à prestations déterminées		
Ajustement d'expérience	453	(151)
Changements des hypothèses financières	(5 251)	(2 415)
Rendement des actifs des régimes plus élevé que le taux d'actualisation	1 554	1 233
Incidence totale dans les autres éléments du résultat global	(3 244)	(1 333)

La charge nette du Groupe au titre des régimes de retraite se présente comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 783	1 566
Intérêts nets sur le passif	400	484
	2 183	2 050

Le poste Passif au titre des avantages du personnel de l'état consolidé de la situation financière comprend ce qui suit :

	2017	2016
	\$	\$
Passif relatif aux régimes d'assurance collective	653	573
Passif relatif aux régimes de retraite	11 008	10 667
	11 661	11 240

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

Les participants aux régimes versent des cotisations de 7,5 % (7,5 % en 2016) à leur régime de retraite. Le Groupe verse les cotisations résiduelles nécessaires aux régimes. Le Groupe finance les régimes de façon à constituer les prestations déterminées selon les dispositions prévues par ceux-ci. La valeur de ces prestations fut établie lors des dernières évaluations actuarielles, soit le 31 décembre 2016 pour le régime de pension des représentants, représentantes, employés et employées d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie («AMV») et le 31 décembre 2016 pour le régime de pension des employés et employées de Place de l'Assomption («Place»). La durée résiduelle

moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime AMV est de 20 années (20 années en 2016) et de 12 années (9 années en 2016) pour ceux du régime Place. Les durées résiduelles moyennes d'activité des salariés actifs couverts par le régime d'avantages complémentaires de retraite sont les mêmes que pour les régimes de retraite.

Le Groupe estime devoir contribuer pour un montant de 4 913 \$ à ses régimes à prestations déterminées au cours de 2018.

Les fonds des régimes de retraite sont investis dans les actifs suivants :

Fonds régime de retraite Assomption Vie et Place de l'Assomption
Trésorerie

	2017	2016
	\$	\$
	58 638	52 239
	554	342
	59 192	52 581

Fonds régime de retraite Assomption Vie et Place de l'Assomption

Le Fonds régime de retraite Assomption Vie et Place de l'Assomption (le «Fonds régime de retraite») est un fonds distinct constitué par Assomption Vie. L'objectif global du Fonds régime de retraite est de réaliser un rendement net, déduction faite des frais de gestion, supérieur à l'augmentation annuelle de l'indice des prix à la consommation, actualisé au taux annuel composé moyen sur une période de quatre ans.

Le portefeuille du Fonds régime de retraite se compose d'encaisse (4,2 %), d'obligations canadiennes (41,8 %), d'actions canadiennes (27,3 %), d'actions étrangères (22,5 %) et de fonds de couverture (4,2 %). Le Fonds régime de retraite est admissible comme placement aux fins des régimes enregistrés d'épargne-retraite aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

Hypothèses actuarielles retenues pour évaluer les obligations au titre des régimes à prestations déterminées

	2017	2016
	%	%
Taux d'actualisation	3,4 à 3,5	3,8 à 3,9
Taux de croissance de la rémunération	3,25 à 3,75	3,25 à 3,75
Taux de mortalité	CPM-B2D2014	CPM-B2D2014

Analyses de sensibilité

L'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations déterminées est sensible aux hypothèses actuarielles précédentes. Le tableau suivant

résume l'impact sur l'obligation au titre des régimes à prestations déterminées à la fin de l'année s'il y a changement de 1 % dans les hypothèses actuarielles.

	2017	
	+ 1%	- 1%
Taux d'actualisation	(12 114)	16 083
Taux de croissance de la rémunération	2 408	(2 280)
Taux de mortalité	(113)	114

Régime à cotisations déterminées

Depuis le 1^{er} juillet 2014, le groupe a cessé d'offrir le régime à prestations déterminées aux nouveaux employés et offre maintenant un régime à cotisations déterminées qui fournit des prestations de retraite. Les cotisations du Groupe au régime

à cotisations déterminées ne sont toutefois pas comprises dans les coûts constatés aux régimes à prestations déterminées ci-dessus. Le coût total reconnu par le Groupe au titre du régime à cotisations déterminées au cours de l'exercice 2017 est de 265 \$ (172 \$ en 2016).

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

17. EMPRUNTS

Le Groupe dispose de marges de crédit autorisées totalisant 500 \$ portant intérêt au taux de base.

Ces emprunts bancaires sont renouvelables annuellement, ne sont pas garantis et ne sont pas utilisés au 31 décembre 2017.

	2017	2016
	\$	\$
Prêts hypothécaires		
Emprunt hypothécaire payé en totalité en 2017	-	2 072
Emprunt hypothécaire payé en totalité en 2016	-	1 265
Emprunts bancaires et autres		
Emprunt payé en totalité en 2017	-	297
Billet promissoire sans intérêts, remboursable en versements annuels de 166 \$, échéant en septembre 2020	469	613
	469	4 247
Juste valeur	469	4 144

Les versements de capital prévus et requis au cours des trois prochains exercices afin de satisfaire aux exigences de remboursement de ces emprunts sont les suivants :

Exercices se terminant le 31 décembre	2018	166 \$
	2019	166 \$
	2020	166 \$

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

18. IMPÔTS

Les impôts sur le résultat sont composés de ce qui suit :

	2017	2016
	\$	\$
Impôt exigible	1 869	2 073
Ajustements des années antérieures	139	(13)
Impôt différé	374	605
	<u>2 382</u>	<u>2 665</u>

Le taux d'imposition effectif au compte de résultat consolidé diffère du taux d'imposition prévu par la loi pour le Groupe en raison des éléments suivants :

	2017		2016	
	\$	%	\$	%
Impôts sur le résultat prévus par la loi	2 808	27,7	2 883	27,6
Augmentation (diminution) du taux d'imposition résultant de ce qui suit :				
Produits de placement non imposables	(653)	(6,4)	(651)	(6,2)
Changement du taux d'imposition différé	-	-	338	3,2
Écart des taux d'imposition dans les autres provinces	53	0,5	63	0,6
Ajustements des années antérieures	139	1,4	(13)	(0,1)
Autres	35	0,3	45	0,4
	<u>2 382</u>	<u>23,5</u>	<u>2 665</u>	<u>25,5</u>

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

Les passifs d'impôts différés (actifs d'impôts différés)
du Groupe résultent des éléments qui suivent :

	2017	2016
	\$	\$
Immeubles de placement, immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	5 166	5 429
Contrats d'assurance	(268)	(36)
Titres de créance	150	202
Régimes d'avantages du personnel	(3 242)	(3 125)
Autres	(149)	(286)
	<u>1 657</u>	<u>2 184</u>
Actifs d'impôts différés	(2 979)	(2 510)
Passifs d'impôts différés	4 636	4 694
	<u>1 657</u>	<u>2 184</u>

19. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie reliés aux activités d'exploitation incluent les éléments suivants :

	2017	2016
	\$	\$
Intérêts reçus	7 525	7 919
Impôts sur le résultat payés	951	1 481
Participations versées	358	475
Dividendes reçus	2 393	2 326
Les flux de trésorerie reliés aux activités de financement incluent l'élément suivant :		
Intérêts versés sur le financement	29	103

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

20. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des affaires, le Groupe est à l'occasion appelé à intervenir en qualité de défendeur dans le cadre de poursuites judiciaires. Bien qu'il soit impossible de prévoir le dénouement de telles poursuites, le Groupe ne prévoit pas encourir des pertes importantes ou devoir mobiliser des montants considérables dans le cadre de ces poursuites.

21. ENGAGEMENT

En tant que membre d'Assuris, le Groupe encourt et encourra probablement à l'avenir, des coûts liés aux opérations de cette dernière. Assuris est responsable de l'indemnisation des assurés d'un assureur dont les opérations font l'objet d'une liquidation.

Les cotisations annuelles d'Assuris, calculées sur la base des primes annuelles moyennes des cinq dernières années, sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Le Groupe s'est engagé à avancer des fonds, au gré d'Assuris, sous forme de prêts, dans le cas où cette dernière en exprimait le besoin.

22. PRIMES NETTES

	2017			2016
	Primes brutes	Primes cédées	Primes nettes	Primes nettes
	\$	\$	\$	\$
Assurance individuelle	64 998	(15 120)	49 878	46 826
Assurance collective	65 469	(17 813)	47 656	49 015
Rentes et pensions	51 566	-	51 566	57 137
	182 033	(32 933)	149 100	152 978

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

23. PRESTATIONS ET SINISTRES VERSÉS NETS

	2017		2016	
	Prestations et sinistres versés, montant brut	Sinistres cédés à des réassureurs	Prestations et sinistres versés, montant net	Prestations et sinistres versés, montant net
	\$	\$	\$	\$
Assurance individuelle	28 854	(9 947)	18 907	18 718
Assurance collective	45 546	(13 630)	31 916	34 784
Rentes et pensions	57 266	(71)	57 195	63 772
	131 666	(23 648)	108 018	117 274

24. HONORAIRES ET PRODUITS DE COMMISSIONS

	2017	2016
	\$	\$
Services administratifs aux titulaires de polices et services de gestion des placements	16 866	16 504
Frais de rachat et autres frais liés aux contrats	1 226	888
Commissions de réassurance	2 497	2 732
	20 589	20 124

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

25. PRODUITS DE PLACEMENT

	2017	2016
	\$	\$
Intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	100	96
Intérêts sur les titres de créance désignés à la juste valeur par le biais du résultat	1 551	1 781
Intérêts sur les titres de créance disponibles à la vente	4 107	3 546
Dividendes sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais du résultat	2 331	2 302
Dividendes sur les titres de participation disponibles à la vente	21	81
Intérêts sur les prêts hypothécaires et les autres placements	5 294	5 461
Intérêts sur les avances sur polices	485	455
Revenu locatif tiré des immeubles de placement	2 936	3 045
Frais de service tirés des immeubles de placement	3 170	3 322
Frais de service attribuables aux immeubles de placement	(4 164)	(4 204)
	15 831	15 885

26. REVENU LOCATIF

Place de l'Assomption, une filiale du Groupe, loue des immeubles commerciaux et de bureaux à des locataires en vertu de contrats de location simple.

Les engagements minimaux au titre des loyers liés aux contrats de location simple non résiliables sur leur durée restante se présentent comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Moins d'un an	5 362	4 617
Plus d'un an et moins de cinq ans	12 602	9 037
Plus de cinq ans	124	424
	18 088	14 078

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

27. GAINS ET PERTES RÉALISÉS SUR LES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	2017	2016
	\$	\$
Gains réalisés		
Titres de participation	54	485
Titres de créance	1 869	1 438
Pertes réalisées		
Titres de participation	(2)	(30)
	<u>1 921</u>	<u>1 893</u>

28. VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR

	2017	2016
	\$	\$
Actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	38 698	11 780
Immeubles de placement	(328)	(88)
	<u>38 370</u>	<u>11 692</u>

29. HONORAIRES ET COMMISSIONS VERSÉS

	2017	2016
	\$	\$
Honoraires versés	1 394	1 408
Commissions versées	26 306	29 800
	<u>27 700</u>	<u>31 208</u>

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

30. CHARGES ADMINISTRATIVES ET AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES

	2017	2016
	\$	\$
Charges administratives		
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	22 750	20 670
Amortissement des immobilisations corporelles (note 9)	930	945
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 10)	1 462	1 449
Honoraires de consultants	4 387	3 393
Frais liés aux immeubles de placement (note 5)	505	558
Divers	5 088	5 229
	<u>35 122</u>	<u>32 244</u>
Autres charges opérationnelles		
Divers	5 035	5 023
	<u>5 035</u>	<u>5 023</u>

31. GESTION DU CAPITAL

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe s'assure que les capitaux propres sont toujours suffisants pour maintenir la sécurité et la stabilité du Groupe. De plus, il veille à ce que le rendement du capital réponde aux attentes des titulaires de polices ayant droit à la participation aux profits du Groupe. Il s'assure aussi de respecter les exigences établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

De plus, chaque année, l'actuaire en évaluation procède à l'analyse des résultats anticipés du Groupe en fonction de son plan d'affaires dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler l'examen dynamique de la suffisance du capital. Le rapport de

l'actuaire est présenté au conseil d'administration et déposé auprès des organismes de réglementation. Le but de l'analyse est de veiller à ce que le Groupe possède un capital suffisant pour franchir avec succès les prochaines années d'activité et faire face aux imprévus qui pourraient survenir.

Dans le cadre de cet exercice, plusieurs scénarios défavorables sont envisagés afin d'évaluer la solidité financière du Groupe. Étant donné la diversité des secteurs d'activité du Groupe, il ressort de cet exercice qu'aucun élément de sensibilité pris séparément n'a d'incidence importante sur la solvabilité. De plus, la combinaison de ces éléments à divers degrés n'a pas pour effet de mettre en péril la solvabilité du Groupe.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2017

Exigences réglementaires et ratio de solvabilité

Les organismes de réglementation exigent des compagnies d'assurance vie au Canada qu'elles maintiennent des ratios de capital minimums pour pouvoir exercer leurs activités. Pour se conformer aux exigences de la norme du BSIF, le Groupe maintient un ratio supérieur à l'exigence minimale de 150 %. Au 31 décembre 2017, le ratio du Groupe est de 228 % (245 % en 2016).

Un ratio de 228 % signifie que le Groupe a un capital lui permettant de pouvoir faire face à des imprévus de l'ordre de 41,1 millions de dollars (45,3 millions de dollars en 2016), le cas échéant, tout en respectant alors les exigences minimales en matière de fonds propres.

Le tableau qui suit présente le ratio de solvabilité du Groupe :

Capital réglementaire

	2017	2016
Capital disponible selon les exigences	119 962 \$	116 978 \$
Capital requis	52 547 \$	47 808 \$
Ratio de solvabilité	228 %	245 %

32. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

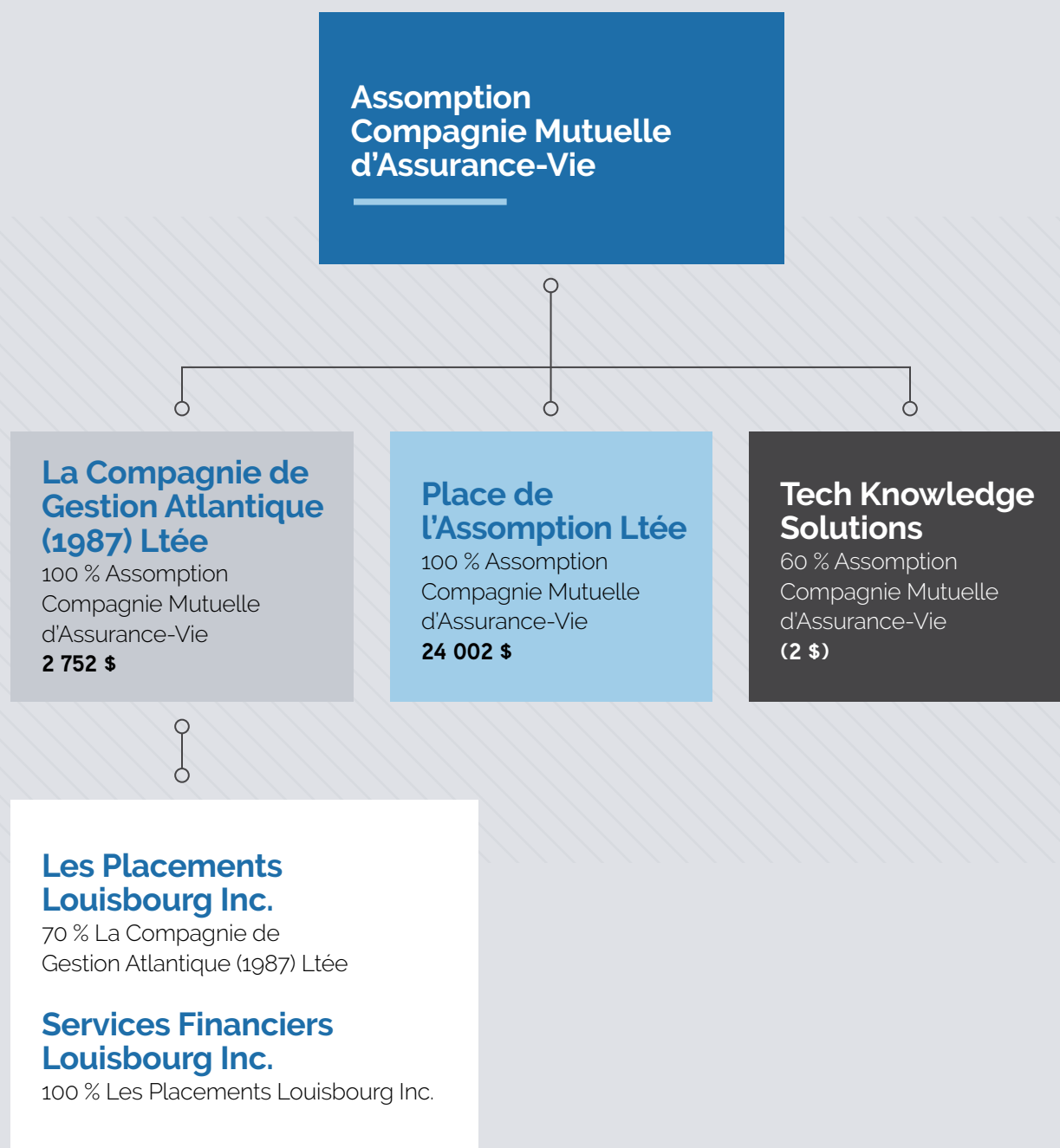
Les parties liées comprennent les administrateurs, les dirigeants et les entités qui leurs sont affiliées.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants du Groupe comprennent tous les administrateurs, dirigeants et non dirigeants, et la haute direction. Le sommaire de la rémunération des principaux dirigeants pour l'exercice se présente comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Salaires et autres avantages liés à l'emploi à court terme	3 879	3 558
Honoraires	240	236
Avantages postérieurs à l'emploi	307	261
	4 426	4 055

Organigramme



% = droit de vote en pourcentage

\$ = valeur comptable (en milliers de dollars canadiens)

RAPPORT ANNUEL 2017

**ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE
D'ASSURANCE-VIE**

770, rue Main/C.P. 160
Moncton (N.-B.) E1C 8L1
téléphone : 506.853.6040
sans frais : 1.800.455.7337
télécopieur : 506.853.5428

**LA COMPAGNIE DE GESTION
ATLANTIQUE (1987) LTÉE**

770, rue Main
Moncton (N.-B.) E1C 1E7
téléphone : 506.853.5420
télécopieur : 506.853.5449

LES PLACEMENTS LOUISBOURG INC.

770, rue Main/C.P. 160
Moncton (N.-B.) E1C 8L1
téléphone : 1.888.608.7070

PLACE DE L'ASSOMPTION LTÉE

770, rue Main
Moncton (N.-B.) E1C 1E7
téléphone : 506.853.5420
télécopieur : 506.853.5449

TECH KNOWLEDGE SOLUTIONS (TKS)

770, rue Main, bureau 404
Moncton (N.-B.) E1C 8L1
téléphone : 1.866.724.6200



Assomption Vie

www.assomption.ca